



Assemblée des États Parties

Distr. : général
6 octobre 2017

FRANÇAIS
Original : anglais

Seizième session

New York, 4-14 décembre 2017

Élection du Greffier de la Cour pénale internationale

Note du Secrétariat

1. Conformément aux dispositions du paragraphe 2 de l'article 2 du Statut de Rome de la Cour pénale internationale, le Greffe de la Cour est dirigé par le Greffier, qui est le responsable principal de l'administration de la Cour. En vertu du paragraphe 3 du même article, le Greffier doit être une personne d'une haute moralité et d'une grande compétence, ayant une excellente connaissance et une pratique courante d'au moins une des langues de travail de la Cour.
2. Dans son premier paragraphe, la règle 12 du Règlement de procédure et de preuve¹ dispose que « dès qu'elle est élue, la Présidence établit une liste de candidats répondant aux critères énoncés au paragraphe 3 de l'article 43 ; elle la communique à l'Assemblée des États Parties en sollicitant ses recommandations. »
3. À réception desdites recommandations de l'Assemblée des États Parties, les juges, agissant en vertu du paragraphe 4 de l'article 43 du Statut de Rome, et conformément à la procédure définie aux paragraphes 2 et 3 de la règle 12 du Règlement de procédure et de preuve, élisent aussitôt que possible le Greffier à la majorité absolue, par bulletin secret, en tenant compte des recommandations précédemment mentionnées émises par l'Assemblée des États Parties.

Première élection

4. Par un courrier en date du 15 avril 2003², le Président de la Cour pénale internationale, agissant conformément au paragraphe 4 de l'article 43 et au paragraphe 1 de la règle 12 du Règlement de procédure et de preuve, a soumis au Président de l'Assemblée des États Parties, les noms et énoncés des qualifications des deux candidats au poste de Greffier³.
5. Le 23 avril 2003, l'Assemblée a adopté par consensus la recommandation ICC-ASP/1/Recommandation 1.
6. Le 24 juin 2003, les juges se sont réunis en session plénière et, conformément à la procédure définie aux paragraphes 2 et 3 de la règle 12 du Règlement de procédure et de preuve, ont procédé à l'élection de M. Bruno Cathala (France) au poste de Greffier de la Cour pénale internationale pour un mandat de cinq ans, à compter du 3 juillet 2003.

¹ Documents officiels de l'Assemblée des États Parties au Statut de Rome de la Cour pénale internationale, première session, New York, 3-10 septembre 2002 (ICC-ASP/1/3 et corrigendum), Partie II.A.

² ICC-ASP/1/11, annexe I.

³ Ibid., annexe II.

Deuxième élection

7. Par un courrier en date du 5 octobre 2007⁴, le premier vice-président de la Cour pénale internationale, le juge Akua Kuenyehia, agissant conformément au paragraphe 4 de l'article 43 du Statut de Rome et au paragraphe 1 de la règle 12 du Règlement de procédure et de preuve, a soumis au Président de l'Assemblée des États Parties, les noms et les énoncés des qualifications des dix candidats au poste de Greffier.

8. Le 14 décembre 2007, l'Assemblée a adopté par consensus la recommandation ICC-ASP/6/Recommandation 1⁵.

9. Le 28 février 2008, les juges se sont réunis en session plénière et ont procédé à l'élection de Mme Silvana Arbia (Italie) au poste de Greffier de la Cour pénale internationale pour un mandat de cinq ans. Le 17 avril 2008, Mme Arbia a pris l'engagement solennel, conformément à l'article 45 du Statut de Rome, et a pris ses fonctions.

Troisième élection

10. Par un courrier en date du 1^{er} octobre 2012⁶, le Président de la Cour, le juge Sang-Hyun Song, agissant conformément au paragraphe 4 de l'article 43 et au paragraphe 1 de la règle 12 du Règlement de procédure et de preuve, a soumis au Président de l'Assemblée des États Parties, les noms et énoncés des qualifications des onze candidats au poste de Greffier.

11. Le 21 novembre 2012, l'Assemblée a adopté par consensus la recommandation ICC-ASP/11/Rec.1⁷.

12. Le 8 mars 2013, les juges se sont réunis en session plénière et ont procédé à l'élection à la majorité absolue de M. Herman von Hebel (Pays-Bas) au poste de Greffier de la Cour pénale internationale pour un mandat de cinq ans. Le 18 avril 2013, M. von Hebel a pris l'engagement solennel, conformément à l'article 45 du Statut de Rome, et a pris ses fonctions en qualité de Greffier.

Quatrième élection

13. Par un courrier en date du 28 septembre 2017 (voir annexe I), la Présidente de la Cour, le juge Silvia Fernández de Gurmendi, agissant conformément au paragraphe 4 de l'article 43 et au paragraphe 1 de la règle 12 du Règlement de procédure et de preuve, a soumis au Président de l'Assemblée des États Parties, les noms et énoncés des qualifications des quatorze candidats au poste de Greffier : M. Lilian Apostol (République de Moldova) ; M. Marc Dubuisson (Belgique) ; Mme Chipo Gaobotwe (Botswana) ; Mme Indhrambal Goberdan (Afrique du Sud) ; M. John Hocking (Australie) ; Mme Dorothy Kingsley-Nyinah (Ghana) ; M. Peter Lewis (Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord) ; M. Mbacké Lo (Sénégal) ; Mme Kate Mackintosh (Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord) ; Mme Fatmata Binta Mansaray (Sierra Leone) ; M. Esteban Peralta Losilla (Espagne) ; M. Daniel Didier Preira (Sénégal) ; Mme Marie Inger Tuma (Suède) et M. Herman von Hebel (Pays-Bas) (voir annexe II).

14. Dans ce même courrier du 28 septembre de la Présidente de la Cour, figurait également un aperçu statistique de la représentation hommes-femmes et de la distribution géographique des candidats (voir appendice de l'annexe I).

⁴ ICC-ASP/6/16, annexe I.

⁵ *Documents officiels... sixième session... 2007* (ICC-ASP/6/20), vol. I, partie III, ICC-ASP/6/Recommandation 1.

⁶ ICC-ASP/11/19, annexe I.

⁷ *Documents officiels... onzième session... 2012* (ICC-ASP/11/20), vol. I, partie III, ICC-ASP/11/Rec.1.

Annexe I

Lettre du 28 septembre 2017 de la Présidente de la Cour pénale internationale au Président de l'Assemblée des États Parties au Statut de Rome de la Cour pénale internationale

[Original : anglais et français]

[...] Faisant suite à ma lettre du 24 février 2017 sur ce même sujet, j'ai l'honneur de soumettre à l'Assemblée des États Parties une liste restreinte de candidats pour le poste de Greffier de la Cour pénale internationale, dont le mandat prendra fin le 16 avril 2018.

Comme vous le savez, en vertu du paragraphe 3 de l'article 43 du Statut de Rome, le Greffier doit être une personne « *d'une haute moralité et d'une grande compétence, ayant une excellente connaissance et une pratique courante d'au moins une des langues de travail de la Cour* ». Le paragraphe 4 de l'article 43 énonce que « *les juges élisent le Greffier à la majorité absolue et au scrutin secret, en tenant compte des recommandations éventuelles de l'Assemblée des États Parties* ». Par ailleurs, conformément au paragraphe 1 de la règle 12 du Règlement de procédure et de preuve, la Présidence établit une liste de candidats répondant aux critères énoncés au paragraphe 3 de l'article 43 et communique cette liste à l'Assemblée des États Parties en sollicitant ses recommandations.

Un avis de vacance pour le poste de Greffier a été publié sur le site web de la Cour le 28 mars 2017 (avis de vacance 13121), avec une date limite pour le dépôt des candidatures fixée au 28 juin 2017. Au total, soixante-treize (73) candidatures ont été reçues.¹ La section des ressources humaines de la Cour a évalué toutes les candidatures et a conclu que trente-sept (37) d'entre elles satisfaisaient aux exigences minimales relatives à la formation, aux connaissances linguistiques et à l'expérience professionnelle, telles qu'énoncées dans l'avis de vacance.

La Présidence a évalué les candidats qualifiés sur la base des exigences, préférences et autres avantages ou atouts spécifiés dans l'avis de vacance, et prenant en compte la désirabilité de refléter une représentation géographique et des hommes et des femmes qui soient équitables, dans l'esprit du paragraphe 8 de l'article 36 du Statut.² Sur cette base, la Présidence a présélectionné quatorze (14) candidates et candidats qui ont été considérés comme satisfaisant le mieux à ces critères et exigences. La liste restreinte, accompagnée des dossiers complets (y-compris les curricula vitae et résumés de l'expérience professionnelle) de tous les candidats ayant postulé, a été communiquée aux juges pour fins de consultation, lesquels n'ont formulé aucun commentaire.

Les candidats présélectionnés sont (en ordre alphabétique)³ :

- a) M. Lilian APOSTOL (République de Moldova)
- b) M. Marc DUBUISSON (Belgique)
- c) Mme Chipo GAOBATWE (Botswana)
- d) Mme Indhrambal GOBERDAN (Afrique du Sud)
- e) M. John HOCKING (Australie)
- f) Mme Dorothy KINGSLEY-NYINAH (Ghana)
- g) M. Peter LEWIS (Royaume-Uni)
- h) M. Mbacké LO (Sénégal)
- i) Mme Kate MACKINTOSH (Royaume-Uni)

¹ Ce nombre exclut les candidatures retirées par les candidats.

² La Présidence relève qu'il n'y avait aucun candidat qualifié originaire du GALC ni aucun candidat qualifié originaire d'un État Partie d'Asie-Pacifique.

³ Dans les cas de double nationalité, l'État mentionné est celui où les candidats exercent leurs droits civiques et politiques et est ainsi considéré comme pertinents pour les fins de la représentation géographique.

- j) Mme Fatmata Binta MANSARAY (Sierra Leone)
- k) M. Esteban PERALTA LOSILLA (Espagne)
- l) M. Daniel Didier PREIRA (Sénégal)
- m) Mme Marie Inger TUMA (Suède)
- n) M. Herman VON HEBEL (Pays-Bas)

Veillez trouver ci-joint les curricula vitae des candidats, les sommaires exécutifs de leurs expériences pertinentes, telles qu'indiquées par les candidats, de même qu'un aperçu statistique de la représentation des hommes et des femmes et de la représentation géographique. Je vous serais reconnaissante de soumettre les noms des candidats présélectionnés à l'Assemblée des États Parties pour toutes recommandations éventuelles qu'elle souhaiterait faire, en vertu de l'article 43 du Statut et la règle 12 du Règlement.

Soyez informé que les juges ont décidé que l'élection du Greffier aura lieu après l'assermentation des juges dont le mandat commencera le 10 mars 2018. La Présidence prendra toutes les actions préparatoires nécessaires afin de permettre la tenue des entretiens avec les candidats et de l'élection immédiatement après la cérémonie d'assermentation, prenant en compte la date d'expiration du mandat du Greffier.

(Signé)
Juge Silvia Fernández de Gurmendi

Appendice

Données statistiques relatives à la présélection des candidats pour le poste de Greffier de la Cour pénale internationale

A. Candidatures reçues : 73

Représentation		États Parties	États non Parties	Total
Sexe	Femmes	23 (31,5%)	6 (8,2%)	29 (39,7%)
	Hommes	31 (42,5%)	13 (17,8%)	44 (60,3%)
Groupe	Afrique	27 (37%)	7 (9,6%)	34 (46,6%)
	Asie-Pacifique	0 (0%)	6 (8,2%)	6 (8,2%)
	Europe orientale	4 (5,5%)	4 (5,5%)	8 (11,0%)
	GALC	4 (5,5%)	0	4 (5,5%)
	GEOA	19 (26,1%)	2 (2,7%)	21 (28,8%)
Total		54 (74%)	19 (26%)	73 (100%)¹

B. Candidatures satisfaisant les exigences minimales : 37

Représentation		États Parties	États non Parties	Total
Sexe	Femmes	9 (24,3%)	1 (2,7%)	10 (27%)
	Hommes	23 (62,2%)	4 (10,8%)	27 (73%)
Groupe	Afrique	15 (40,5%)	1 (2,7%)	16 (43,2%)
	Asie-Pacifique	0	3 (8,1%)	3 (8,1%)
	Europe orientale	1 (2,7%)	0	1 (2,7%)
	GALC	0	0	0
	GEOA	16 (43,2%)	1 (2,7%)	17 (45,9%)
Total		32 (86,5%)	5 (13,5%)	37 (100%)¹

C. Candidats présélectionnés : 14

Représentation		États Parties	États non Parties	Total
Sexe	Femmes	6 (42,9%)	0	6 (42,9%)
	Hommes	8 (57,1%)	0	8 (57,1%)
Groupe	Afrique	6 (42,9%)	0	6 (42,9%)
	Asie-Pacifique	0	0	0
	Europe orientale	1 (7,1%)	0	1 (7,1%)
	GALC	0	0	0
	GEOA	7 (50%)	0	7 (50%)
Total		14 (100%)	0	14 (100%)¹

¹ Quand additionnés, les pourcentages pour chacune des données peuvent donner un résultat total légèrement faussé en raison du principe d'arrondissement à la hausse.

Annexe II

Liste des candidats par ordre alphabétique

Sommaire

<i>Nom et nationalité</i>	<i>Page</i>
1. M. Lilian APOSTOL (République de Moldova)	7
2. M. Marc DUBUISSON (Belgique).....	12
3. Mme Chipo GAOBATWE (Botswana)	17
4. Mme Indhrambal GOBERDAN (Afrique du Sud)	19
5. M. John HOCKING (Australie).....	22
6. Mme Dorothy KINGSLEY-NYINAH (Ghana).....	29
7. M. Peter LEWIS (Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord).....	33
8. M. Mbacké LO (Sénégal).....	39
9. Mme Kate MACKINTOSH (Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord).....	41
10. Mme Fatmata Binta MANSARAY (Sierra Leone).....	46
11. M. Esteban PERALTA LOSILLA (Espagne).....	51
12. M. Daniel Didier PREIRA (Sénégal).....	53
13. Mme Marie Inger TUMA (Suède).....	56
14. M. Herman VON HEBEL (Pays-Bas)	60

Annexe III

Liste des candidats par ordre alphabétique avec énoncé de leurs qualifications

1. APOSTOL, Lilian (République de Moldova)

Résumé analytique de l'expérience acquise

Je suis avocat spécialisé dans le droit relatif aux droits de l'homme, tel que défini par le système de la Convention européenne des droits de l'homme (« la Convention »). J'étais auparavant mandataire pour le Gouvernement de la République de Moldova devant la Cour européenne des droits de l'homme pendant près de 5 ans, poste par intérim inclus (voir plus avant). Pendant près de 2 ans, j'ai dirigé le Service du mandataire du Gouvernement du Ministère de la justice, en gérant là encore le suivi des affaires relevant de la CEDH et l'exécution des décisions y afférant. Auparavant, j'ai néanmoins acquis une certaine expérience professionnelle en matière de droit pénal et de procédure pénale, ainsi que dans la rédaction de documents juridiques et dans la recherche dans le domaine de la justice et du droit international.

Après l'obtention de mon diplôme en droit de la Faculté de droit de l'Université de Bucarest (Roumanie), j'ai débuté ma carrière en occupant, pendant 8 ans, le poste de procureur chargé des enquêtes et des procès en première instance, dans les bureaux du Procureur général et de district. J'ai participé aux projets locaux du Conseil de l'Europe pour la réforme de la justice, l'élaboration de documents juridique et la formation au droit relatif aux droits de l'homme pour les juges et les procureurs. J'ai mené des recherches et des notes de travail visant à comparer les différents droits. J'ai également agi comme consultant au sein du service chargé de rédiger les textes de loi auprès du Ministère de la justice. Depuis 2006, j'enseigne la jurisprudence de la CEDH au Centre pour la formation professionnelle du Bureau du Procureur, puis à l'Institut national de la justice et à l'Université d'État de Moldova.

En conséquence, pendant près de 15 ans, ma carrière juridique a été étroitement liée au système judiciaire de la République de Moldova. J'ai acquis une expérience et une connaissance sans précédent de ses faiblesses et de ses avantages, des mécanismes internes sous-jacents ainsi que de la manière dont le système fonctionne. Et je ne fais pas simplement référence ici aux juges et aux procureurs, mais également aux systèmes collatéraux, comme les services liés à l'exécution des peines, à l'administration pénitentiaire, à l'élaboration des textes de loi, et, pour finir, à la justice constitutionnelle. Au cours de ma carrière, j'ai été amené à procéder à toutes les activités possibles en lien avec la profession juridique. J'ai enquêté sur des crimes complexes, j'ai dirigé l'Accusation et j'ai poursuivi les crimes devant les magistrats des cours de district, d'appel et suprême.

Sur le plan international, je me suis occupé d'affaires de grande importance devant la CEDH et j'ai plaidé devant les plus hautes instances judiciaires. J'ai traité des affaires quasi-interétatiques abordant des questions de droit international, de compétence des États et du principe de légalité dans le cas d'un conflit militaire gelé dans la région de Transnistrie. Les affaires qui m'ont été confiées ont débouché sur une mise en cause de la Fédération de Russie et ont dégagé la responsabilité de la République de Moldova (Catan et autres, Mozer, Turturica et Casian, etc.). J'ai également une vaste expérience dans un large éventail de questions relatives à la Convention, allant des critères de recevabilité à l'applicabilité des droits aussi bien en matière civile que pénale, en passant par la compatibilité juridique et les nouveaux principes d'interprétation (voir, par exemple, l'affaire Buzadji relative à la nouvelle interprétation des dispositions de l'article 5 de la Convention). Compte tenu de mes connaissances, j'ai élaboré des documents de travail et des guides pratiques pour les juges et les procureurs sur une série de questions relatives à la Convention. Les rapports que j'ai rédigés au nom du Gouvernement ont été soumis aux comités intergouvernementaux sur les droits de l'homme au sein desquels je siégeais en tant qu'expert gouvernemental (voir, par exemple, les travaux des comités du CDDH et de la DG-GDR sur la réforme de la CEDH et de la Convention). J'ai également participé aux

débats du Comité des ministres du Conseil de l'Europe, dans les affaires en attente d'exécution des jugements de la CEDH et élaboré des rapports au nom du Gouvernement en la matière. J'ai représenté mon pays dans certaines conférences à caractère historique, comme les Conférences de Brighton, d'Oslo et de Bruxelles, ainsi qu'à de nombreux séminaires et tables rondes, etc., où j'ai fait des allocutions, ce qui a renforcé mon expérience de la prise de parole en public.

Énoncé des qualifications

Informations personnelles

Nom de famille : Apostol
 Prénom : Lilian
 Date de naissance : 16 mars 1977
 Sexe : masculin

Expérience professionnelle

- 3 août 2016 – à ce jour : consultant externe (à temps partiel) dans le cadre d'un accord-cadre visant à fournir des services de consultant sur le droit relatif aux droits de l'homme (CEDH) pour la Division chargée de la mise en œuvre nationale du droit relatif aux droits de l'homme, Conseil de l'Europe ; Conseil de l'Europe, DG I <http://www.coe.int/en/web/human-rights-rule-of-law> ; consultant externe ; éducation aux droits de l'homme, droit, gouvernance, justice, administration publique, contentieux internationaux, droits de l'homme.
- décembre 2012 – décembre 2015 : mandataire du Gouvernement de la République de Moldova auprès de la Cour européenne des droits de l'homme ; www.gov.md ; www.justice.gov.md ; www.agent.gov.md / <http://agent.gov.md/agentul-guvernamental/ex-agenti-guvernamentali> ; représentant du Gouvernement ; droit, gouvernance, justice, administration publique, contentieux internationaux, droits de l'homme.
- juin 2011 – décembre 2012 : mandataire par intérim du Gouvernement de la République de Moldova auprès de la Cour européenne des droits de l'homme ; www.gov.md ; www.justice.gov.md ; représentant du Gouvernement ; droit, gouvernance, justice, administration publique, contentieux internationaux, droits de l'homme.
- juin 2011 – décembre 2015 : expert – membre du Comité directeur pour les droits de l'homme (CDDH) et le sous-comité pour la réforme de la Cour (DH-GDR), Conseil de l'Europe ; Conseil de l'Europe, DG I ; www.coe.int/cddh ; www.coe.int/reformECHR ; représentant du Gouvernement ; coopération intergouvernementale internationale, droits de l'homme.
- mai 2009 – décembre 2012 : chef adjoint du Bureau du mandataire du Gouvernement, Ministère de la justice de la République de Moldova ; www.justice.gov.md ; assistance juridique auprès du représentant du Gouvernement ; gouvernance, justice, administration publique, droits de l'homme.
- décembre 2008 – avril 2009 : assistant pour la rédaction des documents juridiques au Ministère de la justice ; programme commun de l'Union européenne et du Conseil de l'Europe visant à accroître l'indépendance, la transparence et l'efficacité du système juridique de la République de Moldova ; assistance juridique dans le service chargé de rédiger les textes de loi, Ministère de la justice ; droit, gouvernance, justice, administration publique, droits de l'homme.
- 2007 : expert dans la rédaction de documents législatifs visant à lutter contre la corruption ; ONF – Centre pour l'analyse et la prévention de la corruption ; www.capc.md ; expertise dans la lutte contre la corruption ; droit, lutte contre la corruption.

- 2006 – à ce jour : formateur auprès des juges et des procureurs ; Bureau du Procureur général ; www.procuratura.md ; Institut national de la justice ; <http://inj.md> ; Formation et formation continue sur la Cour européenne des droits de l’homme pour les juges et les procureurs ; éducation, droits de l’homme.
- novembre 2000 – décembre 2008 : Procureur (assistant du substitut du Procureur) ; Bureau du Procureur de la commune de Chisinau, Bureau du Procureur général ; www.procuratura.md ; poursuites pénales, enquêtes, procès ; justice pénale.

Formation

- août – septembre 2011 : visite d’étude, cours d’été ; 80 heures - 10 ECTS ; Université européenne Viadrina, Francfort (Oder), Allemagne ; www.europa-uni.de ; protection des droits de l’homme par la CEDR.
- février – juin 2011 : visite d’étude ; Université de Washington, Seattle, États-Unis ; www.washington.edu ; système juridique des États-Unis.
- septembre 2008 – mars 2010 : maîtrise en droit ; Université d’études européennes de Moldova, Chisinau, République de Moldova ; www.usem.md ; droit pénal national et international et procédure pénale.
- octobre 1995 – juin 2000 : licence en droit ; Université d’État de Bucarest, Faculté de droit, Bucarest, Roumanie ; www.unibuc.ro ; droit.

Compétences personnelles

- Langues maternelles : roumain et russe
- Autres langues :

Anglais : Compréhension :	Orale :	C2
	Ecrit :	C2
Oral :	Conversation :	C2
	Expression continue :	C2
Écrit :		C2
Certificat de maîtrise de langue :		Résultat au TOEFL : 97
Français : Compréhension :	Orale :	B2
	Ecrit :	B2
Oral :	Conversation :	B1
	Expression continue :	B1
Écrit :		B2
Certificat de maîtrise de langue :		s. o.
- Compétences en communication : compétences avancées ; pratique professionnelle.
- Compétences organisationnelles/d’encadrement : aptitudes d’encadrement (j’ai dirigé une équipe d’une vingtaine de personnes).
- Compétences professionnelles : bonne maîtrise des stratégies en matière de contentieux juridique, de coopération intergouvernementale et multi-institutionnelle, de diplomatie et de communication dans le domaine des relations internationales (j’ai été responsable de l’audit juridique du service chargé de la représentation diplomatique et juridique internationale du gouvernement).
- Compétences informatiques : connaissances avancées de tous les systèmes opérationnels Windows et des logiciels Microsoft Office™ ; compétences en administration de réseau ; bonne maîtrise de ABBY™ et des outils Adobe™.
- Autres compétences : peinture et dessin.
- Permis de conduire : s. o.

Informations supplémentaires

Publications

Publications à l'occasion de séminaires/conférences :

- Synthèse de la jurisprudence de la Cour européenne des droits de l'homme en vertu de l'article 3 de la Convention dans des affaires à l'encontre de la République de Moldova, © Chisinau, 2010. - 500 pages - ISBN 978-9975-80-381-6 (avec mention MAGNA CUM LAUDE).
- Guide pratique pour l'application de la jurisprudence de la CEDH concernant la durée déraisonnable de la procédure judiciaire et de la non application (en roumain uniquement : GHID PRACTIC de aplicare a jurispruden ei Cur ii Europene în materia neexecut rii i/sau duratei excesive a procedurilor), 2010, publication en ligne.
- Étude de compatibilité des dispositions du code de procédure pénale par rapport à l'article 5 de la Convention européenne des droits de l'homme et à la jurisprudence pertinente de la Cour européenne (en roumain uniquement : STUDIUL DE COMPATIBILITATE a codului de procedur penal cu prevederile Articolului 5 din Convenția Europeană a drepturilor omului și jurisprudența relevantă a Curții Europene a drepturilor omului) ; co-auteur principal ; publiée en avril 2014 ; publication en ligne.
- Étude de faisabilité relative à la ratification du Protocole n° 12 de la Convention européenne des droits de l'homme (en roumain uniquement : STUDIUL CU PRIVIRE LA FEZABILITATEA ratific rii Protocolului nr. 12 la Convenția Europeană pentru protecția drepturilor și libertăților fundamentale ale omului) ; auteur ; publiée en octobre 2014 ; publication en ligne.
- Étude relative à l'établissement d'un mécanisme national de compensation suite à une erreur judiciaire ou à un vice de procédure (en roumain uniquement : STUDIUL CU PRIVIRE LA crearea mecanismului național de remediere și compensare pentru erorile judiciare i vicii de procedur) ; co-auteur principal ; publiée en 2016 ; publication en ligne.
- Nombreux guides et questionnaires thématiques visant à une application pratique de la législation nationale et de la Convention européenne.

Séminaires et conférences thématiques

- Conférence internationale : « Convention européenne des droits de l'homme et crimes du passé », Cour européenne des droits de l'homme, Strasbourg, France, 26 février 2016.
- Conférence internationale : « Appliquer les droits de l'homme sur le territoire national : engagements, défis, éducation et coopération », Chisinau, République de Moldova, 4-5 novembre 2015, présentation.
- Table ronde sur la « réouverture des procédures suite à un jugement de la Cour européenne des droits de l'homme », Strasbourg, 5-6 octobre 2015, présentation.
- Table ronde sur les « plans d'action et rapports des États pour la mise en œuvre des jugements de la Cour européenne : pratiques habituelles et perspectives à venir », Strasbourg, France, 13-14 octobre 2014.
- Conférence de haut niveau : « Mise en œuvre de la Convention européenne des droits de l'homme : une responsabilité partagée », Bruxelles, Belgique, 26-27 mars 2015, membre de la délégation nationale.
- Conférence de haut niveau : « Cour européenne des droits de l'homme : quel futur à long terme ? », Oslo, Norvège, 7-8 avril 2014, membre de la délégation nationale.
- Conférence de haut niveau : « Combattre le racisme, la xénophobie et l'intolérance en Europe », Erevan, Arménie, 21-22 octobre 2012, membre de la délégation nationale.
- Conférence de haut niveau : « Le futur de la Cour européenne des droits de l'homme », Brighton, Royaume-Uni, 19-20 avril 2012, membre de la délégation nationale.
- « Efficacité de la capacité nationale à exécuter rapidement les jugements de la Cour européenne », Tirana, 15-16 décembre 2011, présentation.
- « Étude de faisabilité concernant les infrastructures médico-légales en République de Moldova et résultats de l'audit externe du centre médico-légal du Ministère de la santé

de la République de Moldova », Chisinau, République de Moldova, 15-16 novembre 2011, présentation.

- Près d’une trentaine de séminaires et d’ateliers destinés aux juges, procureurs, fonctionnaires et élèves sur différentes problématiques relatives à la Convention européenne et à son application dans le cadre national.

Expérience spécifique

Audiences publiques devant la Grande Chambre de la Cour européenne des droits de l’homme

- *Catan et autres c. République de Moldova et Russie* (arrêt du 19 octobre 2012) – audience du 25 janvier 2012 – affaire concernant la compétence des Gouvernements de Moldova et de Russie sur la politique éducative au sein de la région séparatiste de la République de Moldova
- *Mozer c. République de Moldova et Russie* (requête n° 11138/10) arrêt du 23 février 2016 – audience du 4 février 2015 – affaire concernant les questions de compétence dans les territoires autoproclamés et non contrôlés et le principe de légalité des actes émanant des autorités de facto (l’applicabilité du principe de « l’exception de Namibie »)
- *Buzadji c. République de Moldova* (n° 23755/07), arrêt du 5 février 2016 – audience du 7 octobre 2015 – affaire concernant l’applicabilité de l’article 5 de la Convention européenne s’agissant de la détention provisoire et des différences qu’il convient de faire entre l’assignation à résidence et la détention provisoire.

Principales affaires par procédure écrite :

- *Eremia et autres c. République de Moldova*, n° 3564/11, arrêt du 28 mai 2013, - affaires concernant la violence domestique et l’application inefficace du droit national ainsi que les phénomènes de tolérance institutionnelle.
- *Pavlicenco et Urechean c. République de Moldova*, n° 27756/05 et 41219/07, arrêt du 2 décembre 2014, - affaire concernant la limitation du droit d’accès à la justice dans les affaires de diffamation et des poursuites pour diffamation à l’encontre du Président de la République.
- *Shishanov c. République de Moldova*, n° 11353/06, arrêt du 15 septembre 2015 – affaire concernant l’incapacité à l’échelle nationale de garantir une détention dans des conditions dignes et de définir des solutions pour améliorer les pratiques.
- *Sandu c. République de Moldova*, n° 16463/08, arrêt du 11 février 2014 – affaire concernant des techniques visant à piéger le suspect et le pousser à commettre une infraction.

Affaires dans le domaine de l’arbitrage dans les investissements internationaux

- *Franck Charles Arif c. République de Moldova* (CIRDI affaire n° ARB/11/23) – affaire concernant des concessions en franchise de droits, pour laquelle la décision d’arbitrage n’a pas fait droit à près de 80 % des demandes financières du requérant.
- *State Enterprise Energorynok c. République de Moldova*, n° 175/2012 ; *Bogdanov & Bogdanova c. République de Moldova*, n° 091/2012 ; *Yury Ghenadevich Bogdanov c. République de Moldova*, n° 162/2012 – affaires concernant des différends commerciaux dont l’Institut d’arbitrage de la Chambre de commerce de Stockholm est saisie, auxquelles il n’a pas été fait droit pour des motifs d’irrecevabilité suite aux mémoires déposés au nom du Gouvernement.
- *State Enterprise Energorynok c. République de Moldova*, n° 175/2012 ; *Bogdanov & Bogdanova c. République de Moldova*, n° 091/2012 ; *Yury Ghenadevich Bogdanov c. République de Moldova*, n° 162/2012 – affaires concernant des différends commerciaux dont l’Institut d’arbitrage de la Chambre de commerce de Stockholm est saisie, auxquelles il n’a pas été fait droit pour des motifs d’irrecevabilité suite aux mémoires déposés au nom du Gouvernement.

2. DUBUISSON, Marc (Belgique)

Résumé analytique de l'expérience acquise

Bénéficiant de plus de 30 années d'expérience au service de la Justice et de son administration, dont plus de 20 ans au service de la Justice pénale internationale, j'ai acquis une connaissance approfondie de la gestion d'une institution judiciaire internationale, alliant une excellente connaissance du droit applicable, une capacité avérée à gérer efficacement les ressources allouées, une facilité à établir des relations de confiance dans le cadre des demandes de coopération et un pragmatisme opérationnel à toute épreuve.

Pionnier des juridictions pénales internationales, tant au Tribunal pénal international pour l'ex-Yougoslavie qu'à la Cour pénale internationale (« CPI »), j'ai acquis une solide réputation de leader responsable, capable de mener avec succès des missions difficiles et à haut risque ainsi que des projets complexes, faisant preuve de créativité et de vision dans l'accomplissement de mon mandat en particulier, et de celui de la Cour, en général. En charge de la Direction du service de la Cour depuis 2004, j'ai été membre du Comité consultatif chargé de la révision des textes prévu à la norme 4 du Règlement de la Cour, du Comité de Discipline et du Comité d'examen des marchés. Je préside en outre le Comité de gouvernance pour la gestion de l'information (« IMGB »). Depuis la création de la CPI, j'exerce les fonctions de personne en charge du Greffe en l'absence du Greffier et le représente fréquemment lors de rencontres, notamment avec des membres d'organisations internationales, des juges en visite, des représentants de gouvernement, des membres d'ONG et d'universitaires. Par ailleurs, j'ai toujours entretenu d'excellentes relations avec les Juges, le Bureau du Procureur ainsi que les équipes de la Défense et de représentation des victimes ce qui me permet d'avoir une vision stratégique transversale des enjeux auxquels la Cour doit faire face.

Pendant plus de 10 ans, en tant que Directeur du service de la Cour, puis des services d'appui judiciaire, j'ai eu à cœur de guider avec humanité les femmes et les hommes avec lesquels j'ai eu la chance de collaborer, dans le respect des valeurs de notre institution et des contraintes budgétaires qui sont les nôtres. Rompu au multiculturalisme, j'ai toujours fait preuve de professionnalisme, d'intégrité, de transparence et d'équité dans mon approche des défis à relever.

Fort des réussites des missions qui m'ont été confiées – arrestations et remises en Europe et en Afrique, libération des membres de la Cour détenus en Lybie – j'ai pu démontrer mon aptitude à fédérer des opinions parfois divergentes, à mettre toutes les forces vives à la disposition de la Cour pour permettre à cette dernière d'être à la hauteur de la mission qui lui a été confiée par les États membres. J'ai aussi su démontrer ma capacité à gérer des situations de crise avec calme, déontologie et efficacité.

J'attache également une importance particulière à l'état de droit et à la promotion des droits de l'homme, ce qui m'a conduit à prendre part à plusieurs missions, notamment au Yémen (restructuration des tribunaux nationaux), au Maroc (mise en œuvre de la réforme du code de la famille au sein des juridictions nationales compétentes), ainsi qu'en Lettonie, en Moldavie et en Turquie où j'ai participé à des programmes de formation et de restructuration des institutions judiciaires.

J'ai par ailleurs publié de nombreux articles relatifs à la CPI, j'interviens fréquemment lors de conférences et j'anime des séances de formation à l'intention d'étudiants et de magistrats.

Doté d'une solide expérience, de compétences indéniables et d'un attachement profond à la réussite de la CPI, je suis à même de relever les défis inhérents à la fonction de Greffier.

Énoncé des qualifications

Informations personnelles

Date de naissance : Le 22 mai 1963

Nationalité : Belge

Français : langue maternelle

Anglais : courant

Néerlandais : moyen

Formation

- Université Paris Nanterre ; Paris, France ; Master en Droit international : Juin 2017 ; Droit des relations internationales et de l'Union européenne.
- Ministère de la Justice ; Bruxelles, Belgique ; Certificat de candidat greffier et de candidat-secrétaire : 11 Juin 1990 ; Certificat de réussite à l'examen de maturité pour les candidats-rédacteurs de Greffe et les candidats rédacteurs de parquet: Janvier 1985.

Expérience professionnelle internationale

- Cour pénale internationale, La Haye, Pays-Bas :
 - Directeur des services d'appui judiciaire : Juil. 2015-,
 - Directeur du service de la Cour : Oct. 2007 – Juil. 2015,
 - Chef de la Direction du service de la Cour : Janv. 2004 – Oct. 2007, et
 - Chef de la Section d'administration judiciaire : Janv. 2003 – Janv. 2004.
 - Élaboration des orientations, règles et directives générales relatives à l'administration judiciaire, à la détention, aux services de traduction, d'interprétation et de terminologie, en ce compris l'assistance linguistique sur le terrain, au service d'appui aux conseils (y compris la gestion de l'assistance judiciaire), aux services de gestion de l'information (y compris l'information technologique et la sécurité de l'information) et à la bibliothèque, ainsi qu'à la participation des victimes et aux réparations.
 - Supervision administrative des bureaux des conseils publics pour la défense et pour les victimes.
 - Entre 2004 et 2015, supervision de l'Unité des victimes et des témoins et responsable des opérations liées aux demandes de coopération. Mise sur pied et gestion des opérations sensibles et stratégiques de la Direction du service de la Cour relatives aux audiences, à la protection des victimes et des témoins, à l'information, aux arrestations et remises et à la sécurité des suspects/accusés.
 - Rédaction, développement et mise à jour des politiques, procédures et directives à suivre à la Cour pour une gestion efficace incluant la planification des prévisions budgétaires et des ressources humaines.
 - Supervision des activités d'appui judiciaires de la Cour pour le respect des procès équitables et efficaces. Liaison avec les différents organes et sections de la Cour concernant les questions liées aux audiences.
 - Liaison avec les États parties et/ou les organisations internationales impliquées dans les procédures pendantes devant la Cour.
 - Conseils stratégiques au Greffier sur les questions liées aux fonctions, à la structure et aux activités de la Direction du service de la Cour et du greffe de manière générale y compris avec les autres organes.
 - Exercice des fonctions de personne en charge du Greffe en l'absence du Greffier. Représentation du Greffier lors de rencontres, notamment, avec des membres d'organisations internationales, des juges en visite, des représentants de gouvernements, des membres d'ONG et d'universitaires.
 - Autres responsabilités
 - Juin/juillet 2012 : Chef de délégation sur site dans le cadre des négociations relatives à la libération des membres de la Cour détenus en Lybie.

- Janvier 2012 : Direction des opérations relatives au transport judiciaire des Juges, des parties et des participants en République Démocratique du Congo dans le cadre de l’affaire Katanga et Ngujolo Chui.
 - depuis 2004 : Chef de mission et direction des opérations relatives aux demandes de coopération dans le cadre des arrestations et des remises (République démocratique du Congo, République du Congo, République de Côte d’Ivoire, République du Ghana, République française, Royaume de Belgique, République du Rwanda, République Centrafricaine, République du Niger).
 - depuis 2004 : Chef de mission et direction des opérations relatives aux demandes de coopération dans le cadre des assignations à comparaître ordonnées par la Cour (République du Tchad, République d’Ouganda, République du Kenya).
 - depuis 2004 : Missions d’évaluation et de faisabilité relatives à la tenue d’audiences in situ (République démocratique du Congo, République du Kenya, République unie de Tanzanie).
 - 2004-2005 : Représentation du Greffier lors des sessions plénières des juges de la Cour présidant à l’adoption de la première version du Règlement de la Cour et supervision du Comité de rédaction du Règlement du Greffe.
 - Sessions de coaching exécutif (2008).
- Cour pénale internationale, La Haye, Pays-Bas :
 - Directeur *ad interim* des relations extérieures et des opérations hors siège : Juil. 2015 – Mai 2016 :
 - Élaboration et mise en œuvre d’une stratégie relative aux activités de la Direction qui regroupe la Section de l’information et de la sensibilisation, la Section des relations extérieures et de la coordination des activités hors siège, des bureaux extérieurs, et la Section d’aide aux victimes et aux témoins.
 - Maintien des relations diplomatiques et de coopération efficaces avec les États parties et les représentants gouvernementaux, les membres des organisations internationales et d’autres partenaires clés.
 - Elaboration et notification des demandes d’assistance et de coopération entre la Cour et les États.
 - Gestion du programme de protection des témoins et négociation avec des États des accords de réinstallation des témoins.
 - Gestion des bureaux extérieurs de la Cour.
 - Chef de la Section d’administration et d’appui judiciaire : Jan. 2001 – Jan. 2003 :
 - Direction et coordination des activités de la Section d’administration et d’appui judiciaire.
 - Supervision de la coopération avec le Tribunal pénal international pour le Rwanda.
 - Fourniture d’avis d’un point de vue juridique et judiciaire, relatifs à la procédure, aux juges, aux parties et aux corps diplomatiques.
 - Étude de faisabilité relative à la tenue d’audience par le TPIY sur le territoire de l’ex-Yougoslavie (Bosnie-Herzégovine).
 - Coordinateur de la Section d’administration et d’appui judiciaire : août 1999 – déc. 2001 ;
 - Greffier d’audience : mai 1998 – août 1999 ; et
 - Greffier d’audience (expert en mission, gratis personnel) : déc. 1996 – avril 1998.

Expérience professionnelle nationale

- Tribunal de Première Instance de Neufchâteau, Neufchâteau, Belgique ; Greffier délégué : Sept. 1996 – Nov. 1996 : Greffier chargé d’assister le Juge d’instruction dans le cadre des dossiers relatifs aux enlèvements d’enfants (affaire dite « Dutroux »)
- Tribunal de Police de Charleroi, Charleroi, Belgique ; Greffier, Greffier adjoint, Rédacteur, Employé contractuel : Sept. 1986 – Nov. 1996 : Accomplissement des tâches

du greffe et assistance, en qualité de greffier, du magistrat dans tous les actes de son ministère.

- Justices de Paix des Cantons de Chimay et de Beaumont, Chimay-Beaumont, Belgique : Greffier adjoint délégué pour la durée de l'absence du Greffier-Chef de greffe: Mai 1988 – Sept. 1988.
- Tribunal de Première Instance de Bruxelles, Bruxelles, Belgique : Employé contractuel au Greffe de la Chambre du Conseil, section correctionnelle : Mai 1986 – Sept. 1986.

Autre expérience professionnelle nationale

- Gouvernement Wallon, Cabinet du Ministre pour la Recherche, le Développement Technologique et les Relations Internationales, Bruxelles, Belgique : Janv. 1996 – Juil. 1996 : Délégué au Cabinet du Ministre.
- Gouvernement Wallon, Cabinet Du Ministre pour les Travaux Publics, Bruxelles, Belgique : Juin 1993 – Juin 1995 : Délégué au Cabinet du Ministre.

Missions d'expertise et colloques

Participation à de nombreux colloques et séminaires portant sur le droit international pénal, la protection des témoins et l'administration judiciaire en qualité de président, modérateur, facilitateur ou encore simple participant.

- Center for International Legal Cooperation :
 - Participation au Projet de réforme sur le Droit de la Famille "Moudawanna", Marrakech, Maroc : 6-9 Oct. 2010 : Soutien de la mise en œuvre du Code de la Famille en étroite coopération avec le Ministère de la Justice du Royaume du Maroc, l'Institut Supérieur de la Magistrature du Maroc, l'Association de Jeunes Avocats marocains et le Syndicat de l'Action Féminine. Programme de formation pour les magistrats, les avocats et le personnel des cours de justice.
 - Échange d'expertise relatif au Projet de réforme sur le Droit de la Famille "Moudawanna" ; Rabat, Maroc : 1-4 Déc. 2008 : Coopération entre l'Association marocaine de Magistrats (Amicale Hassania des Magistrats Marocains), l'Association hollandaise pour le Pouvoir judiciaire (Nederlandse Vereniging voor Rechtspraak), le Centre Marocain pour la Promotion du Droit (CMPD). Échange d'expertise.
 - Projet de loi sur la restructuration des cours et tribunaux nationaux au Yémen, Sanaa, Yemen : 22-28 Juil. 2006 : Participation en qualité d'expert au programme judiciaire 'projet TMF' "Judicial Support Program Yemen".
 - "Renforcement de la Loi" (Union Européenne/Programme PHARE, CILC), Riga, Lettonie : 9-10 avril 2003, 4-5 juin 2003 : Participation à l'élaboration d'un concept national pour la formation du personnel des cours et tribunaux en Lettonie
 - Projet de plan de formation des personnels des cours et tribunaux en Moldavie, Chisinau, Moldavie ; Participation à un séminaire et à une mission de coopération dans le cadre d'un projet d'appui au développement de la Justice en Moldavie : 11-17 novembre 2001.
- Conseil de l'Europe :
 - Evaluation du système judiciaire turque, Malatya, Turquie : Mai 2005 : Participation à l'évaluation du système judiciaire turque (fonctionnement général de la Justice) ; Renforcement de la capacité du pouvoir judiciaire turc dans la législation européenne.
 - "Programme ciblé pour la Moldavie", Strasbourg, France : 12-13 juin 2003 : Participation à un examen du projet de loi concernant les greffiers des instances judiciaires de la République de Moldavie, le statut juridique, les droits et les obligations de ceux-ci ; Programme commun entre le Conseil de l'Europe et la Commission européenne.

Enseignement

- École Nationale de la Magistrature ; Participation à la formation continue des magistrats français Paris, France :
 - La coopération informelle ou institutionnelle : Une justice nationale au cœur de l'international : 31 mars 2016.
 - Une procédure exemplaire ? Le Greffe, un rôle unique, au siège et sur le terrain : 25 nov. 2014.
 - Entre communication et culture du secret. La protection des témoins : une confidentialité nécessaire : 6-7 nov. 2013.
 - Entre communication et culture du secret. La protection des témoins : 14 nov. 2012.
- Université de Limoges, Limoges, France : Animation d'un séminaire en Master 2 Droit pénal international et européen : 2012 – :
 - Aperçu général de la Direction des services d'appui judiciaire et de tous les sujets relatifs aux victimes, témoins, détenus, au rôle des conseils, à l'emploi des langues, à la sécurité de l'information, à la signature électronique etc.

Publications

- Marc Dubuisson et Julien Guiet, « Artigo 89 : Entrega de Pessoas ao Tribunal » in Nemer Caldeira Bant (L.) et Steiner (S. H.) (Eds.), *O Tribunal Penal Internacional: Comentários ao Estatuto de Roma*, Editora Del Rey BH Ltda, 2016, pp. 1253-1273.
- Marc Dubuisson et Virginia Fletcher, « Artigos 91 e 92 : Conteúdo do Pedido de Detenção e Entrega. Prisão Preventiva », in Nemer Caldeira Bant (L.) et Steiner (S. H.) (Eds.), *O Tribunal Penal Internacional: Comentários ao Estatuto de Roma*, Editora Del Rey BH Ltda, 2016, pp. 1305-1341.
- Marc Dubuisson et Marie Alvine Tchekanda, « Article 59 – Procédure d'arrestation dans l'Etat de détention », in Fernandez (J.) et Pacreau (X.) (Eds.), *Statut de Rome de la Cour pénale internationale, commentaire article par article*, Editions A. Pedone, 2012, pp. 1347-1362.
- Marc Dubuisson et Jasmine Toumaj, « Chapitre (93) : Le transfert devant les juridictions internationales », in Ascencio (H.), Decaux (E.) et Pellet (A.) (Eds.), *Droit international pénal*, 2ème édition, Editions Pedone, 2012, pp. 1159-1168.
- Marc Dubuisson, Anne-Aurore Bertrand et Natacha Schauder, « Contribution of the Registry to greater respect for the principles of fairness and expeditious proceedings before the International Criminal Court », in Stahn (C.) et Sluiter (G.) (Eds.), *The ICC's Emerging Practice: The Court at Five Years*, Martinus Nijhoff Publishers/Brill, 2009, pp. 565-584.

3. GAOBATWE, Chipo (Botswana)

Résumé analytique de l'expérience acquise

- Prudence et gestion financière : 8 ans en tant qu'associée d'un cabinet privé et Greffier principal adjoint. Planification et gestion financière d'un cabinet d'avocats et des actifs mobiliers et immobiliers propres à l'administration de la justice. Gestion du budget de la Branche judiciaire et réponse aux éventuelles questions d'audit. Règlement opportun des témoins, des conseils et des fournisseurs de la Cour.
- Gestion stratégique : 4 ans : participation à la planification et à l'examen du Plan d'exécution annuel de la Division et harmonisation avec la stratégie de l'organisation, ainsi qu'avec le Plan de développement national du Gouvernement du Botswana.
- Education publique : 17 ans : participation dans le domaine de l'éducation publique en tant que responsable des programmes sur les droits des femmes et des enfants, Procureur, avocate et fonctionnaire judiciaire lors de différentes conférences des parties prenantes.
- Système judiciaire pénal : 17 ans : en tant que responsable des programmes, de Procureur, d'avocate et de fonctionnaire judiciaire, chargée du dossier d'Accusation et de la Défense et, actuellement, en charge de fournir une assistance juridique à des candidats répondant aux critères, ainsi qu'aux témoins experts.
- Compétences en matière de négociation et de médiation : 17 ans : acquises au fil des ans dans le prétoire comme Procureur et avocate, et, actuellement, en tant que Présidente de la Haute Cour dans le domaine des liquidations et des mises sous séquestre dans le cadre des successions.

Énoncé des qualifications

Informations personnelles

Nom de famille : Gaobatwe (née Manwa)
 Prénom : Chipo Margaret
 Date de naissance : 18 octobre 1975
 Lieu de naissance : Roma Lesotho
 Nationalité : Motswana

Compétences linguistiques

Anglais : Très bon niveau
 Allemand : Courant
 Setswana : Bon niveau
 Shona : Bon niveau
 Sesotho : Bon niveau

Résumé professionnel

- Fonctionnaire chargée des programmes : juin 2000-décembre 2001
- Avocate privée/ Procureur du Gouvernement : janvier 2002- octobre 2012
- Greffier adjoint principal et Présidente de la Haute Cour : novembre 2012 à ce jour

Principales compétences

- Contentieux civil et pénal : rédaction de documents, médiation, gestion d'un cabinet
- Judiciaire : liquidations et insolvabilité, jugements par défaut, médiation, application

- Encadrement : gestion des ressources humaines, supervision et mise en œuvre des politiques de la division, gestion des dossiers judiciaires, nomination des conseils *pro deo* et *pro bono*
- Recherche juridique

Réalisations

- Publication avec Women and Law in Southern Africa, « No Safe Place », Inceste et défloration au Botswana.
- Contribution à la jurisprudence sur le principe « pas de travail, pas de paie », Tribunal du travail du Botswana.

Expérience professionnelle

- Greffier adjoint principal et Présidente de la Haute Cour, novembre 2012 à ce jour :
 - Compétences judiciaires : supervision et gestion en matière de liquidations et d'insolvabilité, évaluation des dommages et établir la sécurisation des coûts devant la Haute Cour, rendre des jugements par défaut, détermination des frais juridiques en matière de taxation, médiation et négociation entre le public et les procureurs
 - Compétences d'encadrement : harmonisation, suivi, mise en œuvre et examen annuel de la division Lobatse du Plan d'exécution annuel de la Haute Cour par rapport à celui de l'administration de la justice
 - Suivi de la gestion des affaires judiciaires et du système de gestion des dossiers
 - Participation à des ateliers avec les parties prenantes sur les fonctions de l'administration de la justice
 - Adjudication des marchés et gestion de la cession des actifs de l'organisation
 - Nomination des conseils *pro deo* et *pro bono* dans le cadre de l'aide judiciaire
 - Encadrement des shérifs adjoints visant à l'application des décisions de la Cour
- Avocate, 2000-2012 :
 - Collaboration avec WLSA sur les droits des femmes et des enfants en tant que responsable des programmes.
 - Substitut du Procureur général. Rédaction des chefs d'accusation et gestion d'affaires pénales. Collaboration avec les services de police du Botswana, la Direction chargée de la lutte contre la corruption et la criminalité économique, les chefs tribaux et les autorités locales.
 - Compétences approfondies en matière de plaidoyer, rédaction de plaidoirie et gestion d'un cabinet d'avocat privé.

Services de conseil

- UNICEF : recherche et rédaction d'un rapport sur les enfants dans les conflits et le droit. Accent mis sur la législation et les conventions internationales, ainsi que sur le système de justice pénale au Botswana
- Banque mondiale : recherche documentaire et rédaction d'un rapport sur l'accès à la justice au Botswana. Le rapport s'est concentré sur les frais de justice, l'aide judiciaire, la législation spécifique aux règles régissant les pratiques et l'accès aux tribunaux par le grand public.

Education et formation

- Licence de droit, 2000, Université du Botswana.
- Diplôme en droit de l'insolvabilité, 2011, Université de Pretoria.
- Maîtrise de droit, Université d'Afrique du Sud, spécialisée en droit économique international, programme terminé, travaillant actuellement sur le thème « Libéralisation commerciale et protection de l'enfance ».

4. GOBERDAN, Indhrambal (Afrique du Sud)

Résumé analytique de l'expérience acquise

J'ai été nommée substitut du Procureur à titre provisoire le 2 octobre 1995, puis, à compter du 1^{er} novembre 1996, confirmée dans ces fonctions. Au cours de cette période, j'ai porté le dossier d'Accusation dans les tribunaux régionaux et de district. Entre 1998 et 2003, j'ai occupé les fonctions de procureur régional et de district. En 2003, j'ai été nommée procureur principal. En 2015, j'ai été nommée directrice adjointe principale chargée des poursuites publiques et chef du Bureau, poste que j'occupe encore aujourd'hui. Au fil des ans, j'ai acquis une expérience approfondie en matière d'administration des tribunaux, notamment dans la gestion des procureurs, l'évaluation de leur comportement professionnel et la collecte de statistiques. J'ai également géré les questions disciplinaires et de relations de travail s'agissant des procureurs. J'ai traité la problématique du bien-être du personnel pour les procureurs, mené des enquêtes, poursuivi dans des procès pénaux ou dans des affaires disciplinaires, prononcé des mises en accusation, signé des transactions pénales en vertu des dispositions 105A, assuré le suivi relatif à la protection des témoins, le contrôle budgétaire, réfléchi à la façon de dégager des économies. J'ai organisé les différents services d'interprétation et géré les intermédiaires, dirigé l'équipe chargée de la violence des gangs. J'ai participé et siégé dans les comités de sélection des procureurs, assuré le calendrier des affaires au sein d'une quinzaine de tribunaux. Par calendrier des affaires, j'entends que je veillais à ce que les dossiers soient prêts pour le procès, que le temps imparti au procès soit suffisant, tout en faisant en sorte que le nombre d'affaires traitées soit, lui aussi, suffisant pour optimiser l'utilisation des salles d'audience. En matière de communication et d'interaction, je devais chaque jour maintenir le contact avec les membres du public, les victimes des crimes, gérer les réclamations, être en lien avec différentes parties prenantes, comme les services de la police sud-africaine, les magistrats, les greffiers, les interprètes, les services de l'aide judiciaire d'Afrique du Sud, le Barreau, la Direction du trafic, le Service du développement social, les médecins du Service de la santé. J'ai mis en œuvre plusieurs dispositifs visant à réduire la charge de travail et optimiser l'utilisation des salles d'audience et la productivité.

Énoncé des qualifications

Informations personnelles

Nom de famille : Goberdan
 Prénom : Indhrambal
 Nationalité : Afrique du Sud
 Sexe : féminin
 État civil : mariée

Formation

- Dernier établissement fréquenté : Tongaat Secondary High School
- Niveau le plus élevé : secondaire
- Matières évaluées : anglais, afrikaans, mathématiques, biologie, physique, histoire

Études supérieures

- Université d'Afrique du Sud (UNISA)
- Diplômes : B. Proc ; Licence de droit
- Admise comme avocate à la Haute Cour le 31 octobre 2002

Antécédents professionnels

J'ai enseigné pendant six mois en 1990 à la Phoenix High School n° 24.

Le 1^{er} octobre 1995, j'ai démarré ma carrière comme procureur à l'Autorité nationale chargée des poursuites où je suis encore employée.

Expérience professionnelle

J'ai dirigé l'Accusation devant les tribunaux de district, les tribunaux régionaux et la Haute Cour.

J'ai eu des fonctions de direction en tant que procureur chargé de l'encadrement des travaux dans le district, de procureur chargé de l'encadrement des travaux dans la région, de procureur principal et je suis actuellement directrice adjointe des poursuites publiques. J'ai été nommée procureur principal en février 2003. Entre 2009 et 2011, j'ai encadré 45 substituts et administré les tribunaux suivants : les tribunaux de district d'East London, les tribunaux régionaux d'East London, les tribunaux de district et régionaux de King Williams Town, le tribunal de district de Khomga, le tribunal de district de Cathcart, le tribunal de district de Stutterheim, ainsi que les tribunaux de district de Seymour et de Balfour.

Mes fonctions consistaient à gérer les tribunaux, à diriger et superviser les travaux des procureurs, à évaluer leur comportement professionnel, à motiver le personnel, à fixer des objectifs et défis à relever, à trouver des moyens incitatifs afin d'encourager le personnel à les relever.

Pour atteindre les objectifs et relever les défis fixés par l'Autorité nationale des poursuites, il était indispensable d'entretenir d'excellentes relations de travail avec l'ensemble des parties prenantes. Il était essentiel de gagner leur respect et d'obtenir leur soutien en matière de gestion des dossiers et de veiller à ce que justice soit rendue dans nos tribunaux.

J'estime y être parvenue, compte tenu du travail réalisé pour gérer de façon satisfaisante ces tribunaux et des résultats obtenus.

Lorsque j'ai assumé l'administration des tribunaux de district dans l'East London en janvier 2010, le nombre de dossiers en instance s'élevait à 2 366. Grâce à une gestion efficace du travail des procureurs, à un tri adéquat des dossiers, à une procédure accélérée des affaires, à un accompagnement et à un encadrement des procureurs et à un renforcement de leurs capacités, l'équipe sous mes ordres a été en mesure de réduire le nombre de dossiers à 1 159 (soit une réduction de 1 107 affaires). Lorsque j'ai assumé mes fonctions au tribunal de King Williams Town, le nombre de dossiers en instance s'élevait à 766. J'ai, à nouveau, réussi à réduire ce nombre à 338 en mars 2011. En juin 2010, au tribunal de Stutterheim, le nombre de dossiers en instance s'élevait à 317 et, en mars 2011, je suis parvenue à le faire passer à 174. Une centaine d'affaires étaient en souffrance (des affaires en instance depuis plus de 9 mois à compter de la date de l'arrestation du prévenu) et ce nombre est passé à 23.

Dans les tribunaux régionaux d'East London, le pourcentage des affaires en souffrance représentait, en mars 2014, 19 % des dossiers, le taux de classement sans suite à 1,2 %, le nombre de dossiers en cours à 317, le taux de condamnation à 93 % (100 % en janvier et février 2014).

Pour veiller à ce que les victimes de crimes bénéficient d'un service de qualité de la part de l'Accusation, j'ai mis en place un système visant à garantir la satisfaction des clients. Le dispositif prévoit de conduire des consultations avec tous les témoins avant de transférer tout dossier au tribunal régional. Dans toutes les affaires de viol, j'ai mis en place et assuré le suivi d'un dispositif, selon lequel les procureurs sont tenus de recevoir tout plaignant dans un délai de trois semaines suivant la première comparution. Cela a grandement facilité la préparation des demandes de mise en liberté sous caution. Dans chaque affaire de viol où l'Accusation envisageait de classer le dossier sans suite, je veillais à ce que mon équipe reçoive la victime et lui explique les raisons d'un tel classement avant de le faire.

En janvier 2015, j'ai été nommée directrice adjointe des poursuites publiques et responsable du Bureau de Port Elizabeth. Parmi mes tâches et responsabilités figuraient :

- Assurer le suivi des résultats trimestriels et, le cas échéant, procéder à des interventions et à une amélioration des services. Mettre en œuvre des conférences en phase préliminaire.
- Veiller à atteindre les objectifs trimestriels.
- Planifier de façon conjointe avec les parties prenantes pertinentes, notamment l'assistance fournie à la SAPS / DPCI.
- Disposer d'une stratégie spécifique pour les dossiers d'Accusation spécialisés.
- Disposer de processus de suivi et de coordination des dossiers d'Accusation spécialisés.
- Veiller à la formation adéquate des avocats chargés de mener les poursuites spécialisées.
- Gérer de façon efficace les fonctions opérationnelles.
- Analyser de façon régulière et continue les performances et définir, le cas échéant, des plans de réduction des interventions.
- Veiller à la conformité avec les normes liées aux performances (délais d'exécution) s'agissant du travail des chambres.
- Veiller à une répartition équitable de la charge de travail.
- Veiller à la conformité avec les critères révisés dans la sélection des affaires dont la Haute Cour peut être saisie, afin d'y inclure les crimes graves.
- Donner la priorité à la finalisation des dossiers dans lesquels les témoins bénéficient d'un programme de protection.
- Participer à la gestion des prévenus en détention provisoire.
- Conduire des séances de modération des performances du personnel et soumettre des rapports trimestriels sur ces évaluations. Conduire également des évaluations et des séances de modération à l'échelle régionale.
- Organiser des séances de formation et de coaching informelles pour les avocats/procureurs.
- Être en lien avec le juge-président et d'autres responsables de la Haute Cour pour améliorer la finalisation des dossiers.
- Assurer le suivi, promouvoir et rendre compte de la participation de la région dans les réunions intersectorielles. Veiller à mettre en œuvre des plans opérationnels conjoints conformes aux Regional APP.
- Assurer le suivi et examiner le plan tous les trimestres et le comparer aux performances réelles.
- Veiller à une utilisation adéquate des ressources.
- Veiller à la conformité avec les politiques et les règlements et à cet égard : communiquer avec les responsables et les former, informer les responsables de la façon d'avoir accès aux politiques et procédures, contribuer au développement des politiques et des procédures de l'Autorité nationale des poursuites, veiller à une application éthique, homogène et équitable des politiques et procédures.
- Évaluer le comportement professionnel de façon homogène
- Reconnaître la qualité du comportement professionnel et la récompenser.
- Gérer le comportement professionnel dont les résultats ne sont pas satisfaisants.
- Faire preuve de transparence, communiquer et donner un retour aux membres du personnel au cours des réunions et du processus d'évaluation.
- Assurer l'accessibilité des cadres.
- Assurer la gestion des ressources humaines.
- Proposer des programmes de formation, de développement et de coaching.
- Vérifier l'exactitude des informations relatives au comportement professionnel avant diffusion.

Réalisations

En 2002, j'ai reçu le titre de Procureur de l'année des mains de Maître Bulelani Ncgcula, Directeur national des poursuites publiques, pour le travail que j'ai accompli au bureau d'East London, alors que j'occupais également le poste de procureur chargé de l'encadrement des travaux.

J'ai reçu la note « A » dans neuf catégories pour des performances significativement au-dessus de la moyenne (résultat entre 85 et 100 %) et la note « B » dans quatre catégories (entre 75 et 84 %).

En tant que Directrice adjointe des poursuites publiques, j'ai enregistré des résultats significativement au-dessus de la moyenne pour la période allant du 1^{er} avril 2016 au 31 mars 2017, qui devrait me donner droit à une prime.

J'estime être dévouée, travailleuse et loyale. Les notes et les récompenses susmentionnées en sont la preuve.

Je définis mes propres objectifs et je les passe en revue régulièrement afin de les atteindre. J'aime relever des défis car cela me motive et me stimule.

5. HOCKING, John (Australie)

Résumé analytique de l'expérience acquise

Je suis actuellement Greffier du Tribunal pénal international pour l'ex-Yougoslavie (TPIY), fonction que j'occupe depuis 2009. Pendant cinq ans, j'ai également occupé le poste de premier Greffier du Mécanisme pour les Tribunaux pénaux internationaux (MTPI). Fort de ces expériences menées en tant que Sous-Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies, j'ai l'honneur de présenter ma candidature au poste de Greffier de la Cour pénale internationale.

J'ai dirigé le Greffe à des moments historiques sur le plan institutionnel : à sa création, à des moments de fortes activités et en l'accompagnant vers sa fermeture. Au cours de son existence, le Greffe a toujours été synonyme d'excellence.

Au TPIY, le Greffe a permis un déroulement fluide des différentes procédures judiciaires menées simultanément, en dépit des contraintes de calendrier et de la diminution des ressources. Les services juridiques, politiques, diplomatiques, administratifs, ainsi que les prestations de haut niveau que nous avons fournies en matière de relations extérieures ont soutenu les actions des Présidents, des juges, des parties et de bien d'autres, au-delà de nos prétoires, notamment les témoins, les victimes, les personnes condamnées, d'autres tribunaux et le public.

Au fur et à mesure que le nombre d'affaires dont le TPIY était saisi a diminué, j'ai accompagné le départ progressif des 1 300 fonctionnaires. Nous avons mis en place un processus juste et transparent, nous avons maintenu un dialogue ouvert et permanent entre l'encadrement et le reste du personnel, efforts qui ont été salués par les Nations Unies comme étant « la meilleure pratique en matière de leadership s'agissant d'un processus de changement ».

Tout en préparant la fermeture d'une institution, j'ai été chargé d'en lancer une autre, le MTPI. J'ai défini une vision pour le Greffe et l'ai mise en œuvre pendant ses cinq premières années. Dès sa création, le MTPI a rempli son mandat de façon efficace, ce qui a été salué aussi bien par les États Membres que par les auditeurs. Son personnel a été recruté rapidement, malgré l'existence de deux bureaux, l'un en Afrique, l'autre en Europe, et la présence de 65 nationalités. Au terme de mon mandat, de nouveaux locaux avaient été construits à Arusha, en Tanzanie, conformément à l'enveloppe budgétaire allouée et en utilisant des ressources et des matériaux locaux.

Les budgets que j'ai successivement soumis, l'ont été selon des principes de transparence, de modération financière et en tenant compte des attentes des États Membres, et ce tout en répondant à nos exigences. En gérant les ressources obtenues, j'ai optimisé les économies d'échelle, limité les dépenses et évité d'engager des millions de dollars supplémentaires en jouant sur les deux tableaux, à savoir le TPIY et le MTPI.

Qu'il s'agisse du TPIY ou du MTPI, le personnel a joué un rôle fondamental dans la réussite de l'institution. Au fil des années, j'ai encouragé un environnement de travail divers, respectueux et positif. Je suis fier de revendiquer que, dans ces deux organisations, le pourcentage de femmes à des postes d'administrateurs et de direction s'élève à 60 % et qu'aussi bien le TPIY que le MTPI se sont classés dans les cinq premières organisations des Nations Unies en matière de communication interne, de confiance dans l'encadrement, de déontologie et de culture d'entreprise, ainsi que dans d'autres domaines récemment évalués par l'enquête mondiale visant à mesurer la satisfaction du personnel des Nations Unies.

Je tiens à exprimer ma reconnaissance aux États Membres pour leur coopération sans faille, aussi bien dans le cadre de l'ensemble de nos mandats que de questions plus spécifiques, qu'il s'agisse de la réinstallation de témoins protégés ou de l'exécution des peines. Parallèlement à cela, convaincu que la coopération avec les États Membres peut être profitable aux deux parties, je suis heureux d'avoir soutenu les juridictions nationales et d'avoir renforcé l'état de droit dans des systèmes nationaux, des prisons d'Afrique de l'Ouest aux tribunaux des Balkans.

J'ai consacré deux décennies de ma vie professionnelle à la modernisation de la justice pénale internationale, de ses prémices à l'arrivée d'une nouvelle ère où les responsabilités doivent être assumées. Aujourd'hui, je serais honoré de pouvoir mettre le leadership et la détermination dont j'ai fait preuve par le passé au service de la Cour pénale internationale.

Énoncé des qualifications

Greffier, Sous-Secrétaire général des Nations Unies, Tribunal pénal international pour l'ex-Yougoslavie (TPIY), La Haye, Pays-Bas.

Expérience professionnelle

- Greffier, Sous-Secrétaire général, TPIY, mai 2009 – à ce jour, La Haye, Pays-Bas :
 - Nomination à trois reprises au poste de Greffier du TPIY, Sous-Secrétaire général par deux Secrétaires généraux des Nations Unies. En tant que responsable du TPIY, j'ai fait preuve de leadership, j'ai défini une vision et une orientation afin d'atteindre les objectifs fixés par le Conseil de sécurité.
 - Supervision et fourniture de services de grande qualité pour la gestion du tribunal (victimes et témoins, Défense, gestion de la cour, détention, traduction et interprétation), de services administratifs (ressources humaines, budget et finance, sécurité, passation de marchés, technologies de l'information, services généraux) et de prestations dans le domaine des relations extérieures. Publication des décisions et des soumissions du Greffier. Fourniture de services au Président, aux juges et aux parties.
 - Augmentation de la productivité en respectant le calendrier d'un procès dans son intégralité ainsi que de la phase d'appel, en dépit d'une réduction des ressources, en procédant à une restructuration réfléchie et en appliquant des mesures d'efficacité.
 - Élaboration et ajustement des politiques et des bonnes pratiques du Greffe, qui ont été utilisées par la suite par d'autres tribunaux nationaux et internationaux.
 - Mise en œuvre en cours de la réduction du nombre de fonctionnaires (1 300) du TPIY, qui a été saluée par le BSCI comme étant « la meilleure pratique en matière de leadership s'agissant d'un processus de changement » au sein des Nations Unies. Aucune plainte déposée auprès du Tribunal du contentieux administratif des Nations Unies.
 - Représentant du Secrétaire général des Nations Unies pour toutes les questions financières auprès du TPIY. Présentation et obtention de quatre budgets biennaux, selon des principes de transparence, de modération financière et en tenant compte des attentes des États Membres. Optimisation des gains d'efficacité, chasse aux doublons et limitation des dépenses.
 - Renforcement des relations extérieures et diplomatiques du TPIY. Obtention de la coopération des États Membres, par exemple, transfèrement des personnes condamnées vers les pays d'exécution de la peine et signature d'accords de réinstallation pour les témoins.
 - Facilitation du transfert des dossiers aux juridictions nationales, en partageant les savoirs, les modèles et les outils avec les tribunaux nationaux dans la région des Balkans, par l'entremise de partenariats avec des organisations locales et internationales, et grâce au financement permis par les contributions volontaires. Amélioration de l'accès aux archives du TPIY.
 - Renforcement du programme de sensibilisation du TPIY, financé par les contributions volontaires, qui ont permis d'entrer en contact avec près de 10 000 étudiants d'ex-Yougoslavie, d'informer 50 000 visiteurs environ à La Haye, de publier 10 documents, de produire 4 documentaires et de conclure des partenariats avec une cinquantaine d'organisations locales.
 - Représentant du Secrétaire général des Nations Unies pour toutes les questions relatives aux effectifs du TPIY. Obtention de la parité hommes-femmes pour les postes d'administrateurs et de direction. A ce jour, 60 % de femmes à ce niveau, en dépit de la réduction des effectifs. Plus de 80 nationalités représentées à l'apogée du TPIY, aujourd'hui 50 nationalités parmi les 220 membres du personnel restant.

- Le Corps commun d’inspection des Nations Unies a estimé que les relations entre la direction et le personnel du TPIY se démarquaient du reste des institutions des Nations Unies par leur « excellence, convivialité et coopération ». Dans l’enquête mondiale menée récemment pour mesurer le degré de satisfaction du personnel des Nations Unies, le TPIY s’est hissé dans les cinq premières places en matière de communication interne, d’intégrité, de déontologie et de responsabilisation du personnel et est arrivé en tête comme étant l’institution des Nations Unies « ayant les procédures les moins bureaucratiques ».
- Responsable désigné chargé de la sécurité de tout le personnel des Nations Unies et de ses affiliés aux Pays-Bas (soit plus de 3 000 fonctionnaires et près de 10 000 personnes à charge).
- Greffier, Sous-Secrétaire général, Mécanisme pour les Tribunaux pénaux internationaux des Nations Unies (MTPI), janvier 2012 – décembre 2016 (tout en occupant le poste de Greffier, TPIY), Arusha, Tanzanie, et La Haye, Pays-Bas :
 - Mise en place de la nouvelle institution créée par le Conseil de sécurité pour s’acquitter des fonctions essentielles du TPIY et du TPIR.
 - Exécution avec succès des opérations en Afrique et en Europe, au cours des cinq années. En tant que dirigeant du MTPI, j’ai fait preuve de leadership, j’ai défini une vision et une orientation afin d’atteindre les objectifs fixés par le Conseil de sécurité. Les efforts du MTPI ont été salués par l’Assemblée générale, le Conseil de sécurité et par ses clients.
 - Conceptualisation et mise en œuvre de structures et de services rationalisés et simplifiés, reconnus comme efficaces, en appliquant de bonnes pratiques et les enseignements tirés des deux décennies de justice pénale internationale.
 - Obtention de la mention « satisfaisant » de la part du BSCI pour des fonctions administratives et de fond.
 - Fourniture de services d’appui judiciaire et juridique de haute qualité aux activités du MTPI, de services d’appui et de protection à des milliers de témoins du TPIY et TPIR ; supervision de l’exécution des peines en Afrique et en Europe ; assistance aux États Membres dans des procédures nationales relatives aux crimes de guerre ; gestion des archives du TPIY et du TPIR.
 - Mise en place de partenariats avec les institutions et les États africains. Mise en œuvre d’un accord sur l’exécution des peines avec le Mali. Réinstallation de deux personnes libérées et acquittées par le TPIR dans un État d’Afrique de l’Ouest. Partenariat avec la Commission internationale des juristes : suivi *pro bono* au Kenya des procès pour génocide au Rwanda. Amélioration des conditions de détention dans les prisons au Mali, Bénin et Sénégal. Restructuration d’un dispensaire pour les victimes et les témoins du génocide rwandais, saluée par les patients et le Conseil de sécurité. Création d’un centre d’excellence des archives en Tanzanie. Organisation d’activités de renforcement des capacités avec des fonctionnaires d’Afrique orientale et méridionale, sans coût supplémentaire pour le MTPI.
 - Mise en place d’une administration efficace et rentable du MTPI à Arusha, Kigali et La Haye. Représentant du Secrétaire général des Nations Unies pour les questions financières et de ressources humaines du MTPI.
 - Supervision des premiers recrutements au MTPI, d’un à 350 fonctionnaires, répartis équitablement entre l’Europe et l’Afrique, avec 60 % de femmes aux postes d’administrateurs et avec 65 nationalités représentées au terme de mon mandat. Dans l’enquête mondiale des Nations Unies visant à évaluer la satisfaction du personnel, le MTPI est arrivé en première position pour l’intégrité et en deuxième position pour « la nomination de la bonne personne au bon poste ».
 - Soumission et approbation de trois budgets biennaux pour le MTPI devant l’Assemblée générale, selon des principes de transparence, de modération financière et en tenant compte des attentes des États Membres. Optimisation des économies d’échelle, mise en œuvre de dispositifs permettant de jouer sur les deux tableaux avec le TPIY, utilisation des ressources réduite au minimum nécessaire.
 - Supervision du projet de construction des nouveaux locaux du MTPI en Tanzanie. Respect de l’enveloppe budgétaire. Projet salué pour l’optimisation des ressources locales et l’efficacité de la gestion. Exemple de bonnes pratiques pour d’autres projets majeurs des Nations Unies.

- Greffier adjoint (D-1), Tribunal pénal international pour l'ex-Yougoslavie (TPIY), août 2004 – mai 2009, La Haye, Pays-Bas :
 - À l'apogée de l'activité judiciaire du TPIY avec 41 jugements rendus, supervision de tous les services liés à la cour, notamment l'appui juridique aux juges (environ 80 avocats), aux victimes et aux témoins, à l'administration de la cour, à la détention, à la Défense et à l'aide judiciaire, à la traduction et à l'interprétation.
 - Appui efficace aux audiences de six procès et 28 accusés, en rationalisant et en améliorant les procédures existantes, ce qui a permis de fournir un appui juridique à 25 juges, un flux continu de victimes et de témoins venus d'ex-Yougoslavie et leur comparution sécurisée devant les juges, une défense de haute qualité pour les personnes accusées, l'interprétation et la traduction de procédures et de documents complexes en quatre langues parfois, une gestion sans faille des prétoires. Publication des décisions judiciaires et des soumissions du Greffe.
 - Supervision directe des chefs de sections (D-1/P-5/P-4) avec environ 400 membres du personnel sous mon autorité.
 - Remplacement et représentation du Sous-Secrétaire général, Greffier.
- Juriste hors classe (P-5), Tribunal pénal international pour l'ex-Yougoslavie (TPIY), avril 2000 – août 2004, La Haye, Pays-Bas :
 - Au cours de cette période, 34 jugements ont été rendus, dont certains des plus retentissants.
 - Responsabilités d'encadrement : appui à 25 juges ; préparation du budget de la Section d'appui aux Chambres, gestion des ressources ; recrutement du personnel juridique (environ 50 personnes) ; supervision des avocats et du personnel d'appui ; sous la direction des juges, élaboration et mise en œuvre d'un programme de travail efficace pour les Chambres d'appel du TPIY et du TPIR ; préparation de rapports pour le Conseil de sécurité et l'Assemblée générale ; représentation du TPIY dans des forums internationaux ; représentation dans les comités internes.
 - Responsabilités de fond : fourniture de conseils juridiques à la Chambre d'appel ; supervision des recherches et rédaction des jugements et des décisions sous la direction des juges ; proposition de réforme du Règlement de procédure et de preuve et des instructions pratiques.
 - Sous la direction du Président du TPIY, assistance à l'élaboration de la Stratégie d'achèvement du TPIY, adoptée *in fine* par le Conseil de sécurité. La stratégie prévoit un doublement de la capacité des prétoires, la jonction d'affaires et le renvoi des accusés vers les juridictions nationales.
- Juriste (P-4), Tribunal pénal international pour l'ex-Yougoslavie (TPIY), mars 1997 – mars 2000, La Haye, Pays-Bas :
 - Coordinateur juridique pour le procès historique *Celebici*, premiers procès visant plusieurs accusés devant le TPIY.
 - Nommé pour appuyer les Chambres d'appel du TPIY et du TPIR, lorsque la charge de travail en phase d'appel s'est accrue. Fourniture de services aux juges chargés des appels et supervision des recherches et rédaction des jugements et des décisions sous la direction des juges.
- Conseiller principal pour les politiques, Special Broadcasting Service (SBS), 1994 – 1997, Sydney, Australie :
 - SBS est le service multiculturel national de radiodiffusion et de télévision du gouvernement australien. Fourniture de conseils juridiques et politiques. Rédaction des réponses ministérielles et représentation du gouvernement.
 - Organisation du Conseil et du Comité consultatif communautaire. Avec le directeur général, optimisation de l'efficacité et de la coopération au sein du Conseil d'administration, principal organe de direction et de contrôle du SBS.
- Juriste et conseiller pour les politiques, Organisation de coopération et de développement économique (OCDE), 1989 – 1993, Paris, France :
 - Planification, recherche et rédaction de rapports, politiques et avis juridiques sur l'environnement, l'énergie, le développement économique, les Lignes directrices régissant la sécurité des systèmes de l'information de l'OCDE, la propriété intellectuelle et la vie privée.

- Sous l’égide de la direction, recherche et rédaction de la politique stratégique de l’Agence internationale de l’énergie sur les émissions de gaz à effet de serre dues au trafic routier.
- Assistant spécial des directeurs adjoint et exécutif de l’Agence internationale de l’énergie.
- Assistant juridique de Geoffrey Robertson, Conseiller de la Reine, (alors) 1 Dr Johnson’s Chambers, Temple, 1986 – 1988, Londres, Royaume-Uni (en poste simultanément au poste suivant) :
 - En tant qu’avocat stagiaire, rédaction des conclusions, des documents et des discours sur le droit international, les droits de l’homme et la propriété intellectuelle pour le Conseiller de la Reine Geoffrey Robertson et d’autres avocats.
 - Rédaction de scénarios pour le programme télévisé australien « Hypotheticals ».
- Juriste et conseiller pour les politiques, British Film Institute, 1986 – 1988, Londres, Royaume-Uni (en poste simultanément au poste précédent) :
 - Négociation au nom du British Film Institute d’un amendement de la Loi sur le droit d’auteur devant le Parlement britannique, amendement adopté *in fine*.
 - Préparation des notes et des avis sur la propriété intellectuelle et la censure. Information des hommes politiques et des services gouvernementaux. Assistance à l’organisation du Festival du film de Londres en 1987.
- Assistant juridique du juge Michael Kirby, (alors) Président de la Cour d’appel de New South Wales, 1985 – 1986, Sydney, Australie :
 - Assistant spécial du juge Kirby lors des douze premiers mois de sa prise de fonctions comme Président de la Cour d’appel. Je l’ai aidé à endosser ses nouvelles responsabilités et à imprimer son empreinte au sein de la Cour.
 - Aide à la rédaction des décisions du juge Kirby. J’ai siégé en tant que juge adjoint. Gestion de l’importante charge de travail du juge. Analyse et recherche juridique de fond.
 - Assistant du juge Kirby à l’extérieur de la Cour, dans le cadre de ses engagements de haut niveau comme orateur d’exception et partisan sans faille des droits de l’homme. En lien avec les membres de la branche judiciaire, des hommes politiques, des conseils, les médias et le grand public.
- Juriste adjoint, Australian Film Commission, 1984 – 1985, Sydney, Australie :
 - Fourniture d’avis juridiques sur les différentes fonctions statutaires. Élaboration de procédures pour leur évaluation rapide.

Cursus universitaire

- London School of Economics (LSE), Maîtrise en droit (avec mention), Londres, Royaume-Uni, 1988.
- Université de Sydney, Licence en droit, Sydney, Australie, 1984.
- Université Monash, Licence en sciences, Melbourne, Australie, 1980.

Compétences linguistiques

- Anglais : langue maternelle
- Français : courant (examen d’aptitudes linguistiques des Nations Unies).

Admissions au Barreau

- Avocat plaidant, Lincoln’s Inn, Londres, Angleterre et Pays de Galles, admis le 3 mai 1988.
- Avocat plaidant/Avocat, Cour suprême de Victoria, Australie, admis le 5 mai 1986.
- Avocat, Cour suprême de la Nouvelle-Galles du Sud, Australie, admis le 6 juillet 1984.

Formations professionnelles (sélection)

- Harvard Kennedy School of Government, Programmes destinés aux cadres supérieurs, Négociation au-delà des frontières, avril 2014.
- Freshwater Academy, Stratégie de communication et entrevue avec les médias, avril et novembre 2010.
- Nations Unies, Formation à la déontologie et à l'intégrité destinée au personnel d'encadrement, février 2007
- Nations Unies, Formation à l'encadrement destinée aux directeurs, avril 2005.

Publications (sélection)

- International Criminal Law Review, co-rédacteur en chef, Kluwer, trimestriel, depuis le Vol. 1, décembre 2001 – à ce jour.
- Assessing the Legacy of the ICTY, Martinus Nijhoff, auteur de deux chapitres, 2011.
- Man's Inhumanity to Man – Articles en hommage à Antonio Cassese, co-éditeur, Kluwer, juin 2003.
- Articles sur les procédures et les éléments de preuve au TPIY en hommage à Gabrielle McDonald, co-rédacteur en chef, et auteur du chapitre intitulé « Interlocutory Appeals before the ICTY », Kluwer, décembre 2000.
- The Times, Educational Supplement, Empowering Teachers Under the new Copyright Bill, 29 avril 1988.

6. KINGSLEY-NYINAH, Dorothy (Ghana)

Résumé analytique de l'expérience acquise

- 10 années : administratrice et responsable de la Division du commerce (dont les tribunaux de la propriété foncière, des crimes économiques, des droits de l'homme, du travail), soit 16 tribunaux et 70 juges.
- 1 an et demi : administratrice du palais de justice de la Haute Cour d'Accra qui comprend 47 tribunaux, dont 4 cours pénales, ainsi que 296 fonctionnaires et 47 juges.
- Plus de 12 ans d'expérience sur les procédures et processus relatifs à la Cour supérieure.
- 12 ans d'expérience dans la préparation et la gestion budgétaire, l'administration des finances publiques, les procédures et processus relatifs à l'administration publique, la gestion des ressources humaines dans le cadre de la gestion du changement.
- 10 ans de leadership exceptionnel marqué par l'innovation et la transformation.
- Expérience confirmée dans l'élaboration de programmes de formation pour le personnel de la cour et les auxiliaires de justice.
- Expérience confirmée dans l'élaboration de systèmes de gestion administrative, comme des manuels administratifs, des descriptions de postes, des organigrammes et des processus formels.

Énoncé des qualifications

Informations personnelles

Nom de famille : Kingsley-Nyinah
 Prénom : Dorothy Ayodele
 Date de naissance : 9 septembre 1971
 État civil : mariée, 2 enfants

Formation universitaire

- Octobre 2009 – octobre 2010 : Maîtrise en droit des technologies de l'information, Université d'Edimbourg (spécialité : droit des technologies de l'information et de la propriété intellectuelle).
- Octobre 1994 – octobre 1996 : Licence en droit, Faculté de droit, Accra.
- Septembre 1991 – octobre 1994 : Diplôme en droit et anglais (avec mention), Université du Ghana, Legon.

Formation professionnelle

- 1^{er}-11 juin 2014 : International Visitor Leadership Programme, États-Unis ; programme parrainé par le Département d'État américain : « U.S Justice System for Ghana ».
- Juillet 2011 : Conférence sur l'accès à la justice, Johannesburg, Afrique du Sud.
- 10-17 octobre 2008 : Formation sur la gestion des affaires et la déontologie en matière judiciaire, Service judiciaire américain pour le Ghana/Exposé pour le Centre de justice et du droit international, Centre judiciaire fédéral.
- 19-30 novembre 2008 : RIPA International UK ; administration de la justice et gestion des affaires.
- 5-8 décembre 2006 : Tribunal de commerce, Pretoria, Afrique du Sud – Formation sur le processus d'enquête et la poursuite des crimes en col blanc.
- 5-9 août 2005 : atelier sur l'informatisation et la gouvernance électronique dans le domaine judiciaire ; Académie judiciaire nationale, Bhopal, Inde.

- 18-28 juillet 2004 : programme de formation du GIMPA et de la Banque mondiale sur les principes fondamentaux d'économie pour les CSO.
- Avril 2003 : Négociation de contrat et passation de marché, Accra, SLC Law Forum, Accra.
- Juin 2003 : Introduction à l'investissement, Bourse du Ghana, Accra.
- Août 1997 : Réglementation et bonnes pratiques en matière de gouvernance des entreprises, SLC Law Forum, Accra.

Expérience professionnelle

- Octobre 2015-juin 17 : responsable de la cour, Palais de justice d'Accra ; en charge de la gestion quotidienne des 43 Hautes Cours et en appui du personnel, gestion du budget et de la passation des marchés pour la cour, fourniture de soutien administratif aux juges et maintien du lien entre les usagers et les responsables de la cour.
- Février 2005-septembre 2015 : administratrice, Division spécialisée de la Haute Cour d'Accra. Parmi mes fonctions, gestion des opérations quotidiennes des 15 Hautes Cours, supervision des questions financières et relatives aux ressources humaines, assignation des affaires aux différentes cours.
- Mars 2003-décembre 2004 : secrétaire exécutive de la Ghana Legal Literacy and Resource Foundation. Parmi mes fonctions, assurer l'administration et la gestion de la Fondation, faciliter les ateliers, être la personne ressource pour les séminaires et les programmes de formation en matière judiciaire.
- Octobre 2002-février 2003 : secrétaire juridique, Tam Development Limited. Parmi mes fonctions, assumer le poste de conseiller juridique de l'entreprise, gérer les questions de gouvernance et de conformité.
- Janvier 1998-juillet 1998 : assistante chargée des recherches, Gender Child Development Consultancy, recherches sur l'héritage patrilinéaire et matrilinéaire au Ghana dans le cadre d'un projet financé par le FNUAP.
- Septembre 1996-janvier 1997 : avocate ; Hencil Chambers (conseils juridiques d'ordre général aux clients, notamment en salle d'audience).
- Janvier 1996-août 1997 : agent de liaison et rapporteur des programmes de formation aux mécanismes de résolution de conflits organisés par la Ghana Legal Literacy & Resource Foundation, en collaboration avec la Faculté de droit de l'Université du Ghana, avec le soutien financier de la Hans Siedal Foundation du Ghana. Reformulation et diffusion de la législation et d'autres documents juridiques visant à sensibiliser le grand public aux questions juridiques.
- Octobre 1990-août 1991 : service national, agent administratif ; Ministère des transports et des communications/Camelot Ghana Limited (Compilation de données statistiques et tâches administratives).

Associations

- Membre du Barreau du Ghana
- Association africaine des femmes juristes

Comités dans lesquels j'ai siégé

- 2015- juin 2017 : Business Enabling Environment Program, projet financé par le DFID pour une justice commerciale, membre.
- Juillet 2015 : Programme relatif aux mécanismes de résolutions des conflits pour le Tribunal de commerce, transfert des Hautes Cours au Palais de justice, membre.
- Juillet 2014 : Nomination des commissaires-priseurs auprès des tribunaux, membre.
- 2010-2015 : Comité de déontologie du personnel judiciaire, membre.
- 2006-2010 : Membre du Groupe de travail sur la stratégie du développement du secteur privé.

- Juin 2006 : Comité visant à procéder à l'examen des lois passées par voie électronique, GIMPA Accra, membre.
- 2005-2017 : Comité des usagers, Tribunal de commerce, membre.
- 2004-2005 : Commission de la réforme du droit – Comité technique sur la législation concernant la protection des consommateurs, membre.

Compétences informatiques

- Traitement de l'information : utilisatrice expérimentée
- Communication : utilisatrice indépendante
- Création de contenus : utilisatrice expérimentée
- Sécurité : utilisatrice élémentaire
- Résolution de problèmes : utilisatrice élémentaire

Compétences diverses

- Compétences professionnelles :
 - Expérience démontrée dans la gestion financière et la passation de marchés en tant que secrétaire exécutive, administratrice et responsable de la Cour.
 - Expérience avérée dans l'élaboration et la mise en œuvre d'activités génératrices de revenus en tant qu'administratrice et responsables de la Cour.
 - Compréhension approfondie des questions relatives à la propriété intellectuelle, suite à une formation universitaire.
 - Excellente compréhension des principes et des pratiques dans le domaine des ressources humaines, après 15 ans dans la gestion organisationnelle et en tant que membre d'un comité interne constitué pour élaborer un Manuel des ressources humaines de la Cour judiciaire.
 - Large reconnaissance dans la gestion des technologies de l'information et de la communication, suite à des propositions de solutions en la matière pour la Haute Cour et à une formation en droit des technologies de l'information et de la communication.
 - Excellentes qualités d'encadrement avec une bonne compréhension de la gestion et du lancement d'un changement, comme l'atteste la distinction reçue, en 2007, par le Tribunal de commerce pour la qualité des services fournis au public.
- Permis de conduire : Catégorie B- véhicules de tourisme.
- Compétences linguistiques :
 - Anglais : Courant
 - Français : Élémentaire
 - Ga : Courant
 - Akan : Courant

Informations supplémentaires

- Publications : Case book on the rights of Women in Ghana ; par B. Duncan et D. Kingsley-Nyinah, financé par Small Grants Scheme, British High Commission Accra, 2005.
- Présentations sur la gestion et l'administration de la Cour, A study of the Law Courts Complex, Accra, Sierra Leone Judicial Conference, Freetown, 12-13 avril 2016.
- Formation au service client pour une sélection de fonctionnaires, Judicial Training Institute, Accra, avril 2014.
- Role of the Chief Registrar General in the Administration of the Judiciary, J. Bannerman & D. Kingsley-Nyinah, Accra, février 2014.
- Nommée pour le Certificat de reconnaissance pour ma contribution à Doing Business 2012: Doing Business in a More Transparent World, Développement du secteur privé et du secteur financier, Banque mondiale.

- Certificat de reconnaissance pour ma contribution à Doing Business 2014: Understanding Regulations for Small and Medium-Size Enterprises, Développement du secteur privé et du secteur financier, Banque mondiale.

Travail bénévole

- Octobre 1996 – décembre 1996 : Observation des élections pour le Réseau des observateurs des scrutins nationaux (supervision et observation du processus électoral dans dix bureaux de vote dans la région métropolitaine d'Accra).

7. LEWIS, Peter (Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord)

Résumé analytique de l'expérience acquise

Je dispose d'une expérience reconnue dans la mise en œuvre de gains d'efficience, tout en ayant maintenu et amélioré les performances et le bien-être du personnel. J'ai acquis une solide réputation auprès des ministères du Gouvernement et du Trésor de Sa Majesté pour ma gestion fiable et mon efficacité financière, et de ce fait, obtenu l'un des meilleurs résultats financiers des services gouvernementaux lors de l'examen des dépenses publiques pour 2015.

Pour en venir aux principales obligations et responsabilités du Greffier :

Administration

Entre 2007 et 2016, j'ai occupé le poste de Chef exécutif du Service des poursuites de la Couronne pour l'Angleterre et le Pays de Galles. Avec un budget de 500 millions de livres sterling et un personnel composé de près de 6 000 fonctionnaires, j'étais personnellement chargé du fonctionnement courant de l'organisation et de la mise en œuvre d'importants programmes visant à transformer le service et à obtenir des gains d'efficience.

J'ai dirigé l'organisation avec succès, alors qu'elle traversait une période de grand changement entre 2010 et 2015, avec une réduction budgétaire de 25 % et, simultanément, une croissance du nombre d'affaires relatives à des cas de terrorisme, de fraude et de violations sexuelles graves.

Services de la Cour

Entre 2010 et 2015, j'ai présidé le Conseil de l'efficacité de la justice pénale, chargé de superviser un programme de réforme conçu pour améliorer l'efficacité du système de justice pénale grâce à des opérations de numérisation de grande envergure. En tant que président du Conseil, j'ai tissé des liens solides avec les services des tribunaux et des cours de Sa Majesté, avec les principaux responsables de la branche judiciaire, les agences chargées de la justice pénale et les représentants de la Défense.

Au cours de cette période, j'ai étroitement collaboré avec les dirigeants de la branche judiciaire afin de mettre en place des initiatives visant à réduire les coûts et à améliorer les délais, grâce à une meilleure gestion des dossiers dans les « Crown Courts » et à la transformation de la justice sommaire dans les « magistrate's courts ».

Opérations extérieures

J'ai un parcours solide s'agissant des services destinés aux victimes et aux témoins de crimes. J'ai notamment mis en place des Unités de soins des victimes dans chaque domaine du Service des poursuites de la Couronne. J'ai également présidé le Forum d'engagement communautaire du Service qui vise à rassembler les représentants des principales organisations caritatives et ONG afin d'améliorer l'offre de services du Service auprès des victimes et des témoins.

J'ai acquis une vaste expérience dans la gestion des victimes fortement traumatisées suite à des crimes graves, notamment lorsque j'ai organisé des réunions régulières avec les familles des victimes de la tragédie de Hillsborough, au cours de laquelle 97 supporters de football ont péri.

Le Service des poursuites de la Couronne bénéficie d'une forte présence à l'international, dans la mesure où il est en contact avec des procureurs basés en Europe, Afrique, Amérique du Sud, dans les pays du Golfe et au Pakistan. J'ai, pour ma part, mené des initiatives visant à améliorer la coopération judiciaire internationale afin de recouvrer des biens.

Rapports et liaison

En ma qualité de Chef exécutif du Service des poursuites de la Couronne, l'une de mes principales responsabilités est de gérer les relations avec les principales parties prenantes, afin de préserver l'indépendance des procureurs, d'obtenir un appui aux programmes visant à réformer le Service et à en améliorer l'efficacité et, plus particulièrement, de disposer des fonds nécessaires pour administrer le Service. Entre 2010 et 2015, l'une de mes réalisations les plus importantes est celle d'avoir tissé un nouveau type de relations avec le Trésor de Sa Majesté, ce qui a permis d'enregistrer l'un des meilleurs résultats lors de l'examen des dépenses pour 2015 et de ne faire face à aucune réduction budgétaire pour le Service. En partenariat avec le Chef exécutif des services de la Cour et des tribunaux, j'ai été en mesure d'obtenir des crédits substantiels pour le programme de numérisation de la justice pénale.

Énoncé des qualifications

Compétences professionnelles

- Dirigeant expérimenté et respecté du Service des poursuites de la Couronne, avec une connaissance approfondie du système de la justice pénale en Angleterre et au Pays de Galles.
- Agent comptable d'un service gouvernemental avec une expérience significative de gouvernance et de leadership efficaces au sein d'une organisation ayant connu des évolutions importantes.
- Vaste expérience avec le Trésor ayant permis d'obtenir une enveloppe budgétaire solide pour le Service des poursuites de la Couronne.
- Solide expérience réussie en matière de mise en place de technologies de l'information ayant permis une évolution et une amélioration des activités, conformément au calendrier et à l'enveloppe budgétaire.
- Responsable expérimenté des relations avec les parties prenantes, ayant enregistré une amélioration des résultats dans les agences et les services concernés.
- Vaste expérience d'un processus décisionnel impartial et indépendant sur des questions extrêmement complexes et sensibles.
- Expérience en matière de représentation internationale et de négociation auprès des Nations Unies.
- Expérience de travail avec des partenaires internationaux sur des questions d'application du droit.
- Vaste expérience en tant que fonctionnaire (23 années), ayant des relations professionnelles fructueuses avec le personnel judiciaire, les représentants de la justice pénale et les responsables de la branche judiciaire.
- Membre du Conseil national de la justice pénale, ayant des relations professionnelles fructueuses avec le gouvernement et les services gouvernementaux chargés de la justice pénale, afin d'élaborer des politiques et d'harmoniser les plans stratégiques et offrir ainsi des services de meilleure qualité.
- Solide expérience de l'application des principes d'égalité et de diversité dans les activités essentielles.
- Leadership extrêmement efficace, ayant surmonté les obstacles culturels et avec une amélioration des performances à la clef.
- Expérience reconnue de reconnaissance des talents, d'aptitude à sélectionner les meilleurs éléments et à établir des relations fortes avec les représentants du personnel.
- Expérience en tant que membre non exécutif d'un service gouvernemental, l'accent étant mis sur un encadrement et une gouvernance efficaces.

Expérience professionnelle synthétique

- 2007 – 2016 : Chef exécutif, Service des poursuites de la Couronne, siège, Londres
- 2003 – 2006 : Directeur du développement commercial, Service des poursuites de la Couronne, siège, Londres
- 1999 – 2003 : Chef des procureurs de la Couronne, Service des poursuites de la Couronne, Nottinghamshire
- 1996 – 1999 : Responsable des services de la gestion des dossiers, Service des poursuites de la Couronne, siège, London
- 1993 – 1995 : Chef adjoint des procureurs de la Couronne, Service des poursuites de la Couronne, East Midlands
- 1991 – 1993 : Procureur régional de la Couronne, Service des poursuites de la Couronne, Kent
- 1986 – 1991 : Procureur principal de la Couronne, Service des poursuites de la Couronne, West Midlands
- 1981 – 1986 : Substitut du Procureur, Conseil du Comté des West Midlands
- 1979 – 1981 : Stagiaire, Conseil de l’agglomération urbaine de Dudley, West Midlands

Expérience professionnelle détaillée

- Chef exécutif du Service des poursuites de la Couronne, 2007 – 2016 :
 - Principales responsabilités :
 - Agent comptable pour un service gouvernemental non ministériel avec un budget d’environ 500 millions de livres sterling et près de 6 000 fonctionnaires.
 - Responsable de la mise en œuvre du programme visant à réformer le Service des poursuites de la Couronne et d’en améliorer l’efficacité, suite à la réduction budgétaire décidée après l’examen des dépenses pour 2010.
 - Mise en œuvre d’un programme d’amélioration des performances du Service, notamment en matière de violence faite aux femmes et aux jeunes filles, de fraude, d’antiterrorisme et de crime organisé, qui sont des priorités du gouvernement.
 - Membre du Conseil national de la justice pénale, avec comme responsabilité principale de constituer des partenariats efficaces avec les services du gouvernement central, les représentants de la Défense, les agences chargées de la justice pénale et les dirigeants de la branche judiciaire, afin d’améliorer les performances de l’ensemble du système.
 - Responsable principal conjoint du Programme de plateforme commune chargé de la conception et de la mise en œuvre de l’évolution des activités au sein du Services des poursuites de la Couronne.
 - Président du Conseil de l’efficacité de la justice pénale de 2011 à 2016, en charge de mettre en œuvre un programme d’amélioration de l’efficacité du système de justice pénale par sa numérisation.
 - Militant de l’égalité et de la diversité au sein du Service des poursuites de la Couronne.
 - Principales réalisations :
 - Élargissement du périmètre du Service des poursuites de la Couronne, en prenant en charge les poursuites pour l’administration fiscale et douanière, le Ministère pour le travail et les pensions, la santé et le développement rural.
 - Mise en œuvre du programme d’amélioration de l’efficacité du Service des poursuites de la Couronne, qui a permis de réduire d’un tiers les effectifs, de diviser par deux les coûts relatifs aux activités générales tout en améliorant durablement les performances et faisant face à une augmentation substantielle des dossiers les plus graves.
 - Obtention d’un des meilleurs résultats financiers enregistrés par un service gouvernemental suite à l’examen des dépenses pour 2015.

- Mise en œuvre réussie du programme d'amélioration de l'efficacité du système de justice pénale, qui a entamé la transformation numérique du système.
 - Obtention du soutien ministériel et du financement par le Trésor du programme de plateforme commune visant à numériser le système de justice pénale.
 - Mise en œuvre réussie du programme d'amélioration de la gestion des dossiers dans les « Crown Courts » et de transformation de la justice sommaire dans les « magistrate's courts ».
 - Service le plus ouvert à la diversité, exemplaire en matière de représentation aux postes de direction des femmes et des minorités visibles.
 - Maintien et renforcement du bien-être du personnel en dépit de l'évolution majeure du Service et de la réduction significative des effectifs.
- Directeur du développement commercial, 2003 -2006 :
- Principales responsabilités :
 - Responsabilité directe de la modernisation du Service des poursuites de la Couronne suite au programme de réformes du Procureur général.
 - Rôle moteur dans l'élaboration et la mise en œuvre des initiatives communes de changement du système de justice pénale.
 - Rôle moteur dans la mise en place d'une nouvelle gestion des parties prenantes, notamment avec les forces de police.
 - Élaboration et mise en œuvre d'un nouveau mécanisme de gestion des performances.
 - Principales réalisations :
 - Développement réussi du Service des poursuites de la Couronne avec l'intégration de nouvelles fonctions, comme la prise en charge des chefs d'accusation et des plaidoiries en interne.
 - Mise en œuvre, conformément au calendrier et à l'enveloppe budgétaire, et avec une amélioration significative des performances, des initiatives visant à réformer le système de justice pénale, comme « No witness, No justice », « Criminal Justice » et « Simple, Speedy Summary ».
 - Établissement d'une nouvelle relation constructive avec les forces de police dans le cadre de la réforme du système de la justice pénale intitulée « Prosecution Team ».
 - Mise en œuvre d'une nouvelle culture de la gestion de la performance au sein du Service des poursuites de la Couronne, qui a permis la mise en place d'un cadre de travail visant à une amélioration des performances.
- Procureur principal de la Couronne, Nottinghamshire, 1999 -2003 :
- Principales responsabilités :
 - Direction, gestion et responsabilité budgétaire d'un bureau composé de 150 avocats, auxiliaires de justice et administrateurs.
 - Responsable de la recevabilité et de l'ouverture de poursuites pour toutes les affaires soumises devant le Constable du Nottinghamshire.
 - Direction nationale de la réponse du Service des poursuites de la Couronne à l'initiative du Premier Ministre intitulée « Street Crime ».
 - Principales réalisations :
 - Amélioration significative des performances du Service des poursuites de la Couronne dans le Nottinghamshire par rapport à tous les indicateurs clés, notamment l'objectif fixé par le gouvernement pour les jeunes délinquants récidivistes.
 - Retour très positif sur l'initiative « Street Crime » visant à mettre en œuvre un processus décisionnel fiable et équilibré, notamment dans les affaires graves et médiatisées.
 - Gestion des talents au sein du Service et identification de deux futurs Procureurs principaux de la Couronne.

- Responsable des services de la gestion des dossiers, Service des poursuites de la Couronne, siège, 1996 -1999 :
 - Principales responsabilités :
 - Mise en place de la politique en matière de poursuite pour le Service des poursuites de la Couronne, en conseillant les procureurs de l'évolution de la jurisprudence et des nouvelles législations.
 - Rôle moteur pour répondre aux enquêtes publiques, par exemple dans l'enquête Macpherson sur la mort de Stephen Lawrence.
 - Rôle moteur dans la soumissions de documents dans un certain nombre de comités, comme le Comité de la justice et la Commission des affaires intérieures.
 - Principales réalisations :
 - Mise en œuvre réussie par le Service des poursuites de la Couronne de la Loi de 1996 sur la procédure et l'instruction pénale, la Loi de 1998 sur les Droits de l'homme et la Loi de 1996 sur le vol (amendement).
 - Réponse faisant autorité dans l'enquête concernant Stephen Lawrence.
 - Production de réponses motivées, exhaustives aux comités pertinents, écrites ou orales.

Expérience internationale

- Délégué du Royaume-Uni à la Commission préparatoire du Règlement de procédure et de preuve de la Cour pénale internationale (1999 -2000).
- Membre du groupe de travail d'experts sur l'élaboration du Règlement du Bureau du Procureur de la Cour pénale internationale.
- Chef de la délégation aux Emirats arabes unis et en Espagne visant à augmenter le recouvrement des avoirs criminels (2013).
- Délégué du Royaume-Uni au Forum consultatif d'Eurojust (2014).

Autre expérience pertinente

- Membre, puis Vice-Président du Comité sur le droit pénal du Barreau, Comité représentatif des avocats pénalistes d'Angleterre et du Pays de Galles (1996 - 2006).
- Membre non exécutif du Conseil stratégique du Bureau d'Inspection de Sa Majesté du Service des poursuites de la Couronne (2006 à ce jour).

Formation et qualifications professionnelles

- Qualification pour les Cours supérieures (droit pénal), 2001.
- Inscription au Barreau de la Cour suprême d'Angleterre et du Pays de Galles, 1981.
- Faculté de droit, Chester, épreuves finales d'admission au Barreau, 1979.
- Licence en droit, Ecole polytechnique de Birmingham, 1978.

Compétences linguistiques

- Anglais : langue maternelle
- Français : en cours d'apprentissage

Publications

Articles sur la Cour pénale internationale :

- « Trial Procedure », « Cour pénale internationale », éditeur Roy S Lee, 2001.
- « Confirmation Hearing to Trial », Poursuites internationales des crimes relevant du droit international, 2001.
- « The United Kingdom », Statut de Rome et les ordres juridiques internes, 2005.

Articles publiés dans la Criminal Law Review :

- « The Human Rights Act 1998 – Shifting the Burden », août 2000.
- « Judge Directed and Judge Ordered Acquittals », septembre 1997.

Distinctions

- Companion of the Order of the Bath (CB), Queens Birthday Honours List 2012 pour ma contribution au service public.
- Nommé au Champion Award in the Race for Opportunity 2014 Annual Award, pour mon engagement à soutenir les talents issus de la communauté noire ou d'autres minorités ethniques.

8. LÔ, Mbacké (Sénégal)

Résumé analytique de l'expérience acquise

- Août 2015 à maintenant : Greffier à la Cour suprême
 - Membre du comité d'actualisation des textes de la Cour suprême (décret d'application de la loi organique, décret portant régime financier de la Cour et règlement intérieur de la Cour).
 - Numérisation et dématérialisation des procédures.
 - Mise en état des dossiers des chambres réunies, établissement des rôles d'audience, communication des rôles par courrier électronique au bâtonnier de l'Ordre des avocats, au président de l'Ordre des huissiers et aux avocats constitués.
- Septembre 2012 – Juillet 2015 : Greffier en Chef intérimaire du tribunal d'instance de Mbour
 - Administration de tout le greffe (encadrement, coordination, supervision et harmonisation des activités du greffe, maniement de fonds publics, gardien des scellés, prise d'initiatives et de responsabilités).
 - Gestion du personnel du greffe (composé de greffiers, de secrétaires, d'interprètes judiciaires, d'agents de sécurité et d'agents d'appui).
 - Authentifier et délivrer tous les jugements et actes du tribunal.
- Août 2008 – septembre 2012 : Greffier central de la Cour suprême
 - Gestion des pourvois (réception de tous les recours adressés à la Cour et enrôlement des dossiers).
 - Mise en état des dossiers de toutes les chambres (criminelle, civile et commerciale, sociale et administrative).
 - Mise en place du bureau virtuel de la Cour.
 - Interface entre la Cour et les avocats et les justiciables.
 - Membre de la cellule de passation des marchés publics.
- Janvier 2008 – août 2008 : Greffier à la Cour de cassation
 - Greffier d'audience de la chambre civile et commerciale et de la chambre criminelle
- Février 2002 – janvier 2008 : Greffier au Tribunal de Grande Instance Hors Classe de Dakar
 - Greffier d'audience de la 3^{ème} chambre civile et commerciale
- Août 2005 – octobre 2005 : Responsable du comité de rédaction des jugements des tribunaux d'instance de Dakar, Pikine et Rufisque, organisé par le ministère de la Justice
 - Rédaction de milliers de jugements.
 - Encadrement d'un pool de secrétaires.

Énoncé des qualifications

Greffier Principal

Expériences professionnelles

- Août 2015 à maintenant : Greffier à la Cour suprême
- Septembre 2012 – Juillet 2015 : Greffier en Chef intérimaire du tribunal départemental de Mbour
- Août 2008 – septembre 2012 : Greffier central de la Cour suprême
- Janvier 2008 – août 2008 : Greffier à la Cour de cassation
- Février 2002 – janvier 2008 : Greffier au Tribunal de Grande Instance Hors Classe de Dakar

- Août 2005 – octobre 2005 : Responsable du comité de rédaction des jugements des tribunaux d'instance de Dakar, Pikine et Rufisque, organisé par le ministère de la Justice

Formation

- 2016 – 2017 : Master 1 Droit Public : option relations internationales (en cours UCAD)
- 2011 - 2012 : Licence 3 Droit Public : option relations internationales (UCAD)
- 2010 - 2011 : Licence 2 Droit Public : option finances publiques (UCAD)
- Juin 2003 – août 2003 : High Advanced Level (English Language for International ELI Suffolk University)
- Janvier 2002 – février 2002 : session de formation sur l'OHADA
- Novembre 2001 : mémoire de fin de formation (thème : la présomption d'innocence)
- 1er mars 2001 – 31 mai 2001 : stage au tribunal régional de Thiès
- Mai 2000 – décembre 2001 : Formation au Centre de Formation Judiciaire (CFJ ex ENAM)

Langues

- Français : lu, écrit et parlé.
- Anglais : lu, écrit et parlé.
- Espagnol : niveau débutant.
- Arabe : niveau débutant.

Centres d'intérêts

- Technologies de l'Information et de la Communication.
- Lecture.
- Sport.

9. MACKINTOSH, Kate (Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord)

Résumé analytique de l'expérience acquise

Je pense que ma longue carrière à des postes de direction, ma solide connaissance des cours pénales internationales, ainsi que ma vaste expérience sur le terrain dans le cadre d'un certain nombre de conflits et de violations massives des droits de l'homme seront des atouts pour occuper le rôle du principal responsable administratif de la Cour pénale internationale.

Au cours des cinq dernières années, en ma qualité de Greffier adjoint du Tribunal pénal international pour l'ex-Yougoslavie et, jusqu'en janvier 2017, du Mécanisme pour les tribunaux pénaux internationaux des Nations Unies, j'ai été amenée à traiter avec succès un grand nombre de questions complexes en matière de gestion, ainsi que dans les domaines administratifs et juridiques. Cette période particulièrement dynamique a été le témoin de la réduction de voilure d'une institution et, parallèlement à cela, de la création et de l'administration d'une autre, répartie, quant à elle, sur deux continents. Dans ce contexte, j'ai procédé à l'examen des procédures et des politiques existantes, à l'élaboration de nouvelles, à la restructuration des services d'appui et à la mise en œuvre de meilleures pratiques de travail, en maintenant la qualité desdits services d'appui et en comptant sur des effectifs réduits. J'ai étroitement collaboré avec le Greffier pour élaborer les deux derniers budgets biennaux (2 ans) des deux institutions et, étant donné les pouvoirs que m'avait délégués le siège des Nations Unies en matière de finances et de ressources, j'ai supervisé un large éventail de questions dans ces deux domaines.

Les fonctions que j'ai occupées se fondent sur l'expérience acquise au cours des quatre années passées au poste de Responsable des affaires humanitaires pour l'ONG Médecins sans Frontières (MSF), où j'ai mené des actions de plaidoyer et des activités politiques dans le domaine humanitaire et participé au processus décisionnel pour des opérations dans plus d'une trentaine de pays dans le monde (budget annuel de 2 à 300 millions d'euros), et au cours des cinq années passées à prendre des décisions financières et stratégiques au sein du Conseil d'administration de MSF Hong Kong. Je m'efforce d'être toujours plus efficace, et j'encourage mon personnel à l'être aussi. J'ai ainsi saisi des opportunités pour me former à l'encadrement. Tout récemment, j'ai ainsi suivi un programme de formation de six mois sur le thème du leadership novateur.

J'ai une compréhension unique de la façon dont fonctionne une cour internationale et des besoins des différents clients du Greffe, dans la mesure où j'ai travaillé, non seulement comme Greffier adjoint, mais aussi comme juriste pour les juges du TPIR et du TPIY pendant un certain nombre d'années, et pour des durées un peu plus courtes pour l'accusation et la défense. J'ai également exercé comme avocat pénaliste dans ma propre juridiction nationale et suis autorisée à exercer le droit au Royaume-Uni.

J'ai habité un an au Rwanda, après le génocide, et en Bosnie, juste après la fin du conflit, à compter de 1988-1989. Plus récemment, j'ai passé un an au Cambodge. Au terme de ma collaboration avec les Nations Unies, j'ai commencé à travailler pour l'ONG Médecins sans frontières, pour laquelle j'ai beaucoup voyagé sur le terrain afin de superviser les opérations menées. J'ai rencontré des victimes, les autorités et d'autres acteurs locaux. J'ai collaboré avec les agences des Nations Unies et les ONG internationales. J'estime que cette vaste expérience du terrain constitue un atout précieux qui me permettra d'obtenir des résultats dans un certain nombre de domaines relevant de la responsabilité du Greffier, qu'il s'agisse des relations extérieures, de la sécurité ou de la protection des victimes, et de répondre aux différents besoins des parties prenantes engagées auprès de la Cour. Je suis également convaincue que cette diversité de points de vue m'aidera à promouvoir et encourager chaque membre du personnel du Greffe à s'attacher aux missions essentielles de cet organe, ce qui, d'après moi, est une notion incontournable pour la réussite de l'institution.

Je suis persuadée de disposer des compétences et de l'expérience nécessaires pour administrer de façon efficiente et efficace la Cour, et diriger ses services et ses opérations extérieures, ainsi que pour maintenir des relations ouvertes, transparentes et constructives

avec tous ceux à qui j'aurai à rendre compte en tant que Greffier. À ce poste, je m'efforcerai d'harmoniser et de rationaliser les opérations, ainsi que de motiver et d'engager l'ensemble du personnel à tendre vers notre objectif commun, objectif que je considère prioritaire et que j'estime avoir atteint dans les postes que j'ai occupés par le passé et dans les fonctions que j'occupe actuellement. Je mettrai l'accent sur la culture de service et placerais l'obligation qu'a le Greffe vis-à-vis de ses clients au cœur de son action : des victimes et témoins aux juges ; des procureurs aux conseils de la Défense, ainsi qu'aux détenus ; des États Parties et autorités de l'État hôte à la société civile et au grand public.

Je serais extrêmement honorée de relever un tel défi.

Énoncé des qualifications

Expérience professionnelle

- Octobre 2012 – à ce jour : Greffière adjointe, Tribunal pénal international pour l'ex-Yougoslavie, La Haye. Responsable de la Division des services de l'appui judiciaire du TPIY (détention, opérations de la Cour, services linguistiques, soutien et protection des témoins, gestion des dossiers, aide judiciaire et appui à la Défense), les activités de communication et de sensibilisation, ainsi que la gestion des archives de l'organisation m'ont également été confiées. Jusqu'au janvier 2017, j'ai également assumé les fonctions de Greffière adjointe du Mécanisme pour les tribunaux pénaux internationaux. J'ai étroitement collaboré avec le Greffier sur les deux derniers budgets biennaux de restructuration du TPIY et, simultanément, sur les budgets en hausse progressive du Mécanisme et, ayant la même délégation de pouvoir accordé par le siège des Nations Unies en matière financière que lui, j'ai pu le remplacer sur un certain nombre de questions d'ordre administratif, financier et diplomatique, ainsi que sur des problématiques liées aux ressources humaines.
- Juin 2011 – octobre 2012 : consultante indépendante, droit humanitaire international, politique et pratique, Phnom Penh. Durant cette période, j'ai mené des recherches sur l'incidence des lois antiterroristes dans quatorze États sur les actions humanitaires conformes aux principes convenus pour le compte du PHAP et du Conseil norvégien pour les réfugiés, et coordonné les travaux des différents chercheurs impliqués dans le projet. Je crois que le rapport qui a suivi reste la publication faisant le plus autorité en la matière. J'ai également contribué à l'évaluation par l'UNICEF de l'élaboration de ses programmes fondée sur les droits de l'homme. J'ai élaboré des modules de formation pour le PHAP / la Harvard Humanitarian Initiative, et suis co-auteur de la note de politique sur la lutte antiterroriste et l'action humanitaire de l'Institut du développement d'outre-mer.
- Août 2007- août 2012 : membre du Conseil d'administration, Médecins sans Frontières, Hong Kong ; responsable financière et stratégique pour les opérations menées par MSF Hong Kong (budget annuel d'environ 50 millions de dollars américains).
- Juin 2007 – mai 2011 : Chef des affaires humanitaires, Médecins sans Frontières, Amsterdam. À la tête des affaires humanitaires au Centre opérationnel d'Amsterdam pour MSF (dépenses annuelles de 2 à 300 millions d'euros), j'ai été responsable de la fourniture de conseils juridiques et politiques dans le cadre des opérations de MSF dans plus de 30 pays. J'ai fait des propositions et assuré le suivi budgétaire, dirigé une équipe de conseillers au siège et recruté les agents chargés des affaires humanitaires assignés sur le terrain pour des missions plus longues et devant fournir un appui juridique, politique et en termes de plaidoyer. J'ai mis en œuvre un certain nombre de rapports internationaux sur des crises humanitaires et veiller à la formation de tous les personnels de MSF sur le terrain sur les fondamentaux en matière de droit international, de droits de l'homme, de plaidoyer et de protection des civils. J'ai embauché un expert pour les questions relatives à l'égalité hommes-femmes afin d'examiner les opérations de MSF en la matière, et afin de collaborer avec le personnel médical sur les réponses efficaces et complètes qu'il convient d'apporter en cas de violence sexuelle. J'ai procédé à des visites régulières sur le terrain afin de renforcer la réponse et l'analyse sur les plans juridique et humanitaire ; et participé, au siège, au dispositif décisionnel hebdomadaire relatif aux opérations. Au cours de la dernière année, j'ai proposé et mis en œuvre la

fusion des services chargés de l'analyse et du plaidoyer des bureaux de MSF à Londres, Toronto, Berlin et Amsterdam, et j'en ai pris la direction.

- Mars 2003 – mai 2007 : conseillère en droit international ; Médecins sans Frontières, Amsterdam. À ce poste, j'ai fourni et coordonné les conseils juridiques, élaboré des politiques sur des questions relevant du droit international, des droits de l'homme et des principes humanitaires, réalisé des visites sur le terrain afin de fournir des conseils spécifiques dans les domaines politique et juridique et former le personnel sur le terrain au droit international, à la protection des civils, aux droits de l'homme et au plaidoyer. J'ai élaboré et mis en œuvre une politique relative à la coopération avec les mécanismes de la justice internationale, mené, de manière plus générale, les débats à ce sujet au sein du milieu concerné par les questions humanitaires. J'ai écrit et publié des rapports et des articles visant à soutenir et à approfondir les positions prises par MSF, et j'ai fréquemment représenté MSF lors de conférences, de symposiums et d'autres rencontres internationales.
- Août 2005 – octobre 2005 : Conseil à la Division des appels, Bureau du Procureur, Tribunal pénal international pour l'ex-Yougoslavie, La Haye. Au cours de cette mission de courte durée, j'ai coordonné les travaux de l'Accusation pour plusieurs procédures en appel.
- Octobre 2000 – février 2003 : juriste, Chambre d'appel, Tribunal pénal international pour l'ex-Yougoslavie, La Haye. En tant que responsable de l'équipe francophone de la Chambre de première instance I, j'ai supervisé les travaux des avocats moins expérimentés dans le cadre d'un procès impliquant plusieurs accusés. Au terme de ce procès, j'ai été transféré à la Chambre d'appel où j'ai coordonné les travaux sur l'une des principales procédures en appel et j'ai traité de nombreux appels interlocutoires en français et en anglais.
- Août 1999 – octobre 2000 : juriste adjointe, Tribunal pénal international pour le Rwanda, La Haye/Arusha. Avec mon superviseur, j'ai créé une unité juridique visant à soutenir les juges de la Chambre d'appel du TPIR basés à La Haye. J'ai mené des recherches juridiques et rédiger des documents pour les juges aussi bien en anglais qu'en français. J'ai également été le point de contact et j'ai assuré la liaison avec la cour à Arusha, supervisé le dépôt et la diffusion des documents juridiques. Je me suis déplacée à Arusha avec les cinq juges pour fournir un appui juridique lors des audiences de la phase d'appel.
- Novembre 1998 – juillet 1999 : Conseillère juridique principale, OSCE, Sarajevo. Étant la première à occuper un tel poste au sein du Département des droits de l'homme, j'ai mis l'accent sur les droits sociaux et économiques, coordonné les travaux des 27 agents sur le terrain dans cette zone. À ce poste, j'ai collaboré avec des homologues internationaux, notamment avec des avocats bosniaques, afin d'élaborer une stratégie de traitement des litiges visant à soutenir les droits sociaux et économiques, en ayant recours au tout nouveau cadre de travail en matière de droits de l'homme. J'étais également la référente de la mission de l'OSCE pour les questions d'égalité hommes-femmes.
- Août 1998 – novembre 1999 : associée de recherche, Institut de développement de l'outre-mer, Londres. Dans le cadre d'un programme de recherche de l'Institut sur les droits de l'homme lors d'une intervention humanitaire, j'ai été amenée à réaliser des recherches et à rédiger deux documents de travail : « The Agreement on Ground Rules in South Sudan » (co-auteur), concernant les recherches entreprises sur le terrain au Sud-Soudan, et « The principles of Humanitarian Action in International Humanitarian Law ».
- Janvier 1998 – août 1998 : collaboratrice juridique auprès du juge Cassese, Tribunal pénal international pour l'ex-Yougoslavie, La Haye. En tant qu'assistante juridique auprès du juge Cassese, j'ai mené des recherches juridiques et rédigé des documents visant à soutenir ses travaux dans le cadre de différents procès et le premier procès en appel (Tadić) au TPIY. Parmi les questions abordées figurent la définition de complicité dans le droit international, le périmètre de juridiction aux fins des requêtes

préliminaires, la notion de consentement dans le cadre du viol en tant que crime de guerre et la définition des personnes protégées au sens de la Convention de Genève.

- Juillet 1997 – décembre 1997 : agent principal chargé de recherche, Centre des droits de l'homme de l'Université d'Essex, Colchester. J'ai été missionnée pour rédiger le document d'information pour une conférence internationale financée par le gouvernement britannique sur la protection des droits de l'homme lors de crises graves, dans le cadre de l'examen des droits de l'homme de la politique étrangère du gouvernement. J'ai présenté le document lors de la conférence et les travaux ont, par la suite, été publiés par le Centre des droits de l'homme de l'Université.
- Septembre 1995 – septembre 1996 : responsable des droits de l'homme hors siège, Haut-Commissariat de l'ONU des droits de l'homme, Kigali. J'ai démarré cette mission comme membre d'une équipe sur le terrain à Ruhengeri, chargé de contrôler la situation en matière de droits de l'homme, notamment les responsabilités liées aux conditions de détention. Après sept mois, un transfert au siège de la mission à Kigali m'a été proposé afin de coordonner le suivi des conditions de détention dans l'ensemble du territoire rwandais. À ce poste, j'ai élaboré des procédures de suivi des conditions de détention standardisées et analysé les informations provenant du terrain afin de produire un rapport de mission mensuel.
- Septembre 1993 – septembre 1995 : avocat stagiaire, Hodge, Jones et Allen, avocats, Londres. J'ai terminé ma formation de deux ans dans les domaines suivants : défense pénale, contentieux civil, droit de la famille, droit de la santé mentale et discrimination. J'ai rédigé des notes, interrogé des clients pour les représenter devant les juridictions inférieures et les tribunaux de la santé mentale. Obtention du diplôme d'avocate, reçue au Barreau d'Angleterre et du Pays de Galles.

Autres missions professionnelles

- Participation à plusieurs comités d'experts et groupes consultatifs, notamment le Comité d'experts sur les cadres juridiques internationaux pour une action humanitaire du PHAP et sur l'application des principes humanitaires (2016) ; Expert juridique sur les enjeux juridiques liés à l'implication d'acteurs non étatiques, Chatham House (2016) ; Groupe consultatif sur les projets à visée humanitaire, HERE-Geneva ; rencontres d'experts sur la protection humanitaire, les principes humanitaires, la responsabilité humanitaire (2015-16) ; Groupe consultatif sur les normes professionnelles de protection au travail, CICR (2008-9) ;
- Conférencière invitée dans le cadre de plusieurs programmes de mastères sur les principes du droit humanitaire et du droit pénal international, par exemple, à l'Université d'Amsterdam, l'Université d'Europe centrale, l'Université d'Utrecht, l'Université de Yale.

Formation

Cursus universitaire

- 1996 – 1997 : Maîtrise en droit international relatif aux droits de l'homme (avec mention), Université d'Essex.
- 1990 – 1992 : Common Professional Examination Course, Law Society Finals, Université de Northumbria.
- 1985 – 1989 : Licence d'histoire (mention très bien), Université du Sussex.

Leadership / Direction exécutive

- Avril 2017 : Programme « Deep Dive » pour les cadres des Nations Unies, École des cadres des Nations Unies, Turin.
- Mars – septembre 2016 : Programme pour la direction exécutive ; THINK School of Creative Leadership, Amsterdam.

- Avril 2013 : Leadership et enjeux mondiaux, École des cadres des Nations Unies, Genève.
- Mai 2009 : Diriger et influencer, Intelligent Action, Londres.

Publications

- Mars 2016 : « The Framework of Humanitarian Action in the Face of Contemporary Challenges », en hommage à Jean Pictet, Editions Yvon Blais
- Juillet 2013 : « Study of the Impact of Donor Counter-Terrorism Measures on Principled Humanitarian Action », UNOCHA et Conseil norvégien des réfugiés
- Octobre 2011 : « Counter-terrorism and humanitarian action: tensions, impact and ways forward », Humanitarian Policy Group
- Juillet 2011 : « Holder v Humanitarian Law project: implications for humanitarian action: a view from Médecins sans Frontières », Suffolk Transnational Law Review
- Décembre 2010 : « Reclaiming Protection as a Humanitarian Goal: Fodder for the Faint-Hearted Aid Worker », Journal of International Humanitarian Legal Studies
- Mars 2007 : « Beyond the Red Cross: the protection of independent humanitarian organizations and their staff in IHL », Revue internationale de la Croix-rouge
- Décembre 2005 : « The development of the International Criminal Court: some implications for humanitarian action », Humanitarian Exchange
- Mai 2005 : « How Far Can Humanitarian Organisations Control Co-operation with International Tribunals? », Journal of Humanitarian Assistance
- Mars 2004 : « Note for humanitarian organizations on cooperation with international tribunals », Revue internationale de la Croix-rouge
- Mars 2000 : « The 'Agreement on Ground Rules' in South Sudan », Humanitarian Policy Group
- Mars 2000 : « The Principles of Humanitarian Action in International Humanitarian Law », Humanitarian Policy Group
- Avril 1998 : « International Responses to Acute Crisis: supporting human rights through protection and assistance », Centre des droits de l'homme de l'Université d'Essex

Compétences linguistiques

- Anglais : langue maternelle
- Français : courant (reçue à l'examen d'aptitudes linguistiques de l'ONU)
- Néerlandais : satisfaisant
- Espagnol : satisfaisant/élémentaire

10. MANSARAY, Fatmata Binta (Sierra Leone)

Résumé analytique de l'expérience acquise

Par la présente, je souhaite présenter ma candidature au poste de Greffier de la Cour pénale internationale (CPI). Depuis septembre 2014, j'occupe le poste de Greffier du Tribunal spécial résiduel pour la Sierra Leone (TSRSL). Auparavant, j'ai occupé plusieurs postes de direction au sein d'un tribunal pénal international et d'organisations non-gouvernementales. J'ai notamment été Greffier par intérim du TSRSL, Greffier du Tribunal spécial pour la Sierra Leone (TSSL), Greffier par intérim du TSSL, Greffier adjoint du TSSL et Chef de la Section de la sensibilisation du TSSL. J'ai aussi occupé le poste de Représentante nationale/Partenaire pour la protection de la Commission des femmes pour les femmes et les enfants réfugiés, ainsi que de Spécialiste des questions relatives à l'égalité des sexes au sein de Campaign for Good Governance.

En tant qu'institution juridique permanente, la CPI joue un rôle fondamental dans la promotion de la justice pénale internationale et la lutte contre l'impunité dans un monde toujours plus complexe. Par conséquent, il est indispensable que cette institution réussisse dans sa mission. Ayant étroitement collaboré avec des organisations locales et des individus ayant payé un lourd tribut à la guerre, et constaté *de visu* les conséquences des crimes atroces perpétrés pendant le long conflit qui a secoué la Sierra Leone, la lutte contre l'impunité me tient particulièrement à cœur. Étant donné ma motivation et mes états de services, je pense être à même de contribuer à la réussite de la CPI.

J'ai plus de 18 ans d'expérience dans le domaine de l'administration, dont plus de 14 ans au sein d'un tribunal pénal international. Ce riche parcours professionnel m'a permis de développer une vision stratégique diverse qui tient compte de l'ensemble du cycle de vie des institutions : conception, création, administration et réalisation du mandat institutionnel. Plus particulièrement, j'ai joué un rôle central dans la mise en place et le lancement du TSRSL. J'ai élaboré le programme de sensibilisation du TSSL qui a été largement salué. J'ai administré le TSSL et le Bureau de la Commission de la condition de la femme au Sierra Leone et j'ai été chargée de procéder à la fermeture du TSSL au terme de son mandat en 2013.

En ma qualité de Greffier du TSSL, j'ai supervisé et coordonné la fourniture de services d'appui sur le plan administratif, juridique et judiciaire à tous les organes de la Cour et aux conseils de la Défense. Le Greffe a ainsi permis de mener à bien des procès complexes et des procédures en appel dans trois pays, la Sierra Leone, les Pays-Bas et le Rwanda, notamment le procès de M. Charles Taylor qui s'est déroulé aux Pays-Bas.

J'ai une vaste expérience dans la gestion des ressources humaines, ainsi que dans la gestion financière et budgétaire d'une cour basée sur des contributions volontaires. Ayant assumé les missions de communication d'un tribunal international, je dispose également d'une connaissance approfondie dans le domaine de la sensibilisation et de la diplomatie.

Ma motivation personnelle, ma vaste expérience pratique en tant que Greffier d'un tribunal pénal international et mes compétences en matière de sensibilisation et dans le domaine diplomatique m'aideront à maîtriser les rouages de la Cour pénale internationale et à m'acquitter avec succès des tâches qui incombent au Greffier de la Cour, telles que définies dans l'avis de vacance de poste (Job Req ID 13121).

Énoncé des qualifications

Expérience professionnelle

- Tribunal spécial résiduel pour la Sierra Leone (TSRSL) (septembre 2014 – à ce jour) : Nommée par le Secrétaire général des Nations Unies au niveau D-2 :
 - Leadership :
 - Responsable de l'administration des ressources humaines et financière de la Cour

- Coordination de tous les organes de la Cour et supervision de la fourniture de services d'appui administratif adéquats à tous les autres organes de la Cour qui opèrent hors siège
- Supervision des fonctions courantes et non judiciaires du Tribunal résiduel, notamment suivi de l'exécution des peines et fourniture de services d'appui et de protection aux témoins
- Gestion/Administration/Communication :
 - Responsable de la préparation et de la présentation du budget du Tribunal devant le Comité de contrôle, le CCQAB et la Cinquième Commission
 - Responsable du maintien des relations avec le Comité de contrôle du TSRSLS, le Président du TSRSLS et d'autres responsables de la cour, les gouvernements de l'État hôte, les responsables de l'ONU, les États Membres, les organisations non gouvernementales et les représentants de la société civile
 - Liaison avec les pays donateurs, les Nations Unies et le Comité de contrôle de la cour afin d'échanger sur les travaux importants du Tribunal et les défis à relever
 - Coordination avec les États pour la mise en œuvre des accords bilatéraux
 - Responsable du développement et de la mise en œuvre de stratégies visant à récolter des fonds
- Greffier par intérim, RSCSL (décembre 2013 – septembre 2014) : Nommée par le Secrétaire général des Nations Unies au niveau D-2 : proportionnel aux fonctions réduites de l'institution :
 - Leadership :
 - Supervision du lancement réussi et des premières opérations du TSRSLS, notamment prise en charge assumée des fonctions courantes
 - Élaboration de l'orientation stratégique du TSRSLS, afin d'atteindre les objectifs définis dans son Statut, notamment une transition harmonieuse des opérations du Tribunal spécial au Tribunal spécial résiduel
 - Création de structures et procédures administratives pour le TSRSLS, notamment, les règles, les règlements, les politiques ainsi que les orientations pratiques pour un fonctionnement approprié de la Cour
 - Contrôle de la continuité effective des fonctions courantes essentielles (exécution des peines, protection des témoins, coopération juridique avec les États, gestion des archives)
 - Management/Administration/Communication :
 - Responsable du développement et de la gestion du nouveau budget, élaboration d'une stratégie de collecte de fonds, supervision du développement des technologies de l'information, recrutement des nouveaux membres du personnel et gestion de l'acquisition d'espace de travail
 - Responsable de la mise en place et du maintien des relations avec le Comité de contrôle du TSRSLS, le Président du TSRSLS et d'autres responsables de la cour, les gouvernements de l'État hôte, les responsables de l'ONU, les États Membres, les organisations non gouvernementales et les représentants de la société civile
- Tribunal spécial pour la Sierra Leone (TSSL) (février 2010-décembre 2013) : Nommée par le Secrétaire général des Nations Unies au niveau de Sous-Secrétaire général :
 - Leadership :
 - Définition de l'orientation stratégique globale du Greffe afin d'aligner les fonctions administratives sur les étapes de la procédure judiciaire
 - Responsabilités précises comme la supervision et la coordination de la fourniture des services d'appui judiciaires, l'administration des ressources humaines et financières et les communications du Tribunal
 - Fourniture, supervision et coordination des services d'appui administratif et judiciaire du Tribunal, afin de permettre la conduite du procès, des phases d'appel et des procédures d'outrage conforme au calendrier, sur plusieurs sites géographiques
 - Contrôler que les services du Greffe anticipent et répondent aux besoins lors des procès et des phases d'appel, notamment en matière de gestion des documents, de l'appui et de la gestion dans les prétoires, de coordination, de protection et de soutien aux témoins
 - Supervision du Bureau chargé de la Défense et fourniture de l'aide judiciaire

- Stratégie relative à la fermeture :
 - Coordination réussie avec le Comité de gestion du Tribunal, son président, le Procureur, la Défense et les autres parties prenantes afin de procéder à la fermeture de l’institution et à l’exécution de son mandat, soit la première fermeture d’un Tribunal international *ad hoc* depuis la fin de la Guerre froide
 - En consultation avec les organes de la Cour et le Bureau chargé de la Défense, élaboration et mise en œuvre de la stratégie d’achèvement du Tribunal
 - Signature d’accords bilatéraux avec plusieurs États sur des questions clés, notamment l’exécution des peines, la protection des témoins et la location du siège du TSRS
 - Organisation du transfèrement des personnes condamnées de Freetown au Rwanda, et de La Haye au Royaume-Uni
- Gestion et administration :
 - Supervision de la mise en œuvre des règlements relatifs au personnel, aux finances, à la passation de marché, ainsi que des procédures et politiques pertinentes. Gestion du budget du Tribunal (entre douze et seize millions de dollars américains par an) ; supervision de la création des procédures et des comités afin de répondre aux inquiétudes du personnel et aux questions de passation de marché et supervision de la planification des mesures de sécurité dans différentes zones géographiques.
- Communications/Sensibilisation :
 - Gestion des communications sensibles, notamment des relations avec le Comité de gestion de la Cour, le Président de la Cour et d’autres responsables de la Cour, les gouvernements de l’État hôte, les représentants des Nations Unies, les États Membres, les organisations non gouvernementales et les représentants de la société civile
 - Supervision des travaux des Sections chargées de la sensibilisation et des affaires publiques de la Cour
- Collecte de fonds :
 - En collaboration avec le Comité de gestion, coordination et participation aux efforts entrepris pour collecter des fonds, notamment la préparation des budgets et des stratégies en la matière, les discussions avec les donateurs et la soumission des rapports
- Greffier par intérim (SSG) (juin 2009 – février 2010) :
 - Nommée par le Secrétaire général au niveau de Sous-Secrétaire général
 - Exécution de l’ensemble des fonctions du Greffier décrites précédemment à titre intérimaire
- Greffier adjoint, TSSL (juillet 2007-février 2010) :
 - Fourniture d’un appui à tous les organes du Tribunal, notamment de conseils aux chefs des sections afin de veiller à une coordination adéquate des activités
 - Supervision des travaux de plusieurs sections du Greffe, notamment les Sections chargées des services d’appui administratif, de la sensibilisation et des affaires publiques et de la presse
 - Exercice total de la délégation de pouvoir en l’absence du Greffier et supervision de l’appui fourni aux procédures judiciaires, notamment dans l’affaire Charles Taylor
 - Assistance au Greffier pour l’élaboration et la mise en œuvre de la stratégie et du budget (70 millions de dollars américains) relatifs à la fermeture du Tribunal, et supervision du programme initial de réduction progressive du Tribunal
 - Planification de l’alignement des procédures administratives aux étapes clés de la procédure judiciaire afin de faciliter une réduction progressive et ordonnée du Tribunal
 - Présidence du Groupe de travail sur l’héritage du TSSL, composé d’organisations nationales et internationales
 - Chef de la Section de la sensibilisation, TSSL (mars 2003-juillet 2007) :
 - Élaboration et mise en œuvre d’un programme de sensibilisation, salué sur le plan national et international, qui a servi de modèle à d’autres tribunaux, y compris à la Cour pénale internationale

- Identification et mise en œuvre de structures et de stratégies spécifiques à la situation en Sierra Leone, visant à permettre une communication bidirectionnelle avec les populations de Sierra Leone et du Liberia
 - Supervision de 23 fonctionnaires permanents et de 11 stagiaires, avec plus de 250 partenaires de mise en œuvre des programmes provenant d'une cinquantaine d'organisations issues de la société civile de Sierra Leone et du Liberia. Officier de liaison avec le Gouvernement de Sierra Leone
 - Élaboration de différents programmes, notamment de partenariats de formation, de mobilisation locale et d'initiatives destinées aux femmes et aux enfants
 - Responsable de l'administration budgétaire, de la collecte de fonds, de la supervision du personnel, du recrutement et des rapports relatifs aux réussites enregistrées et aux enjeux en matière de la sensibilisation
 - Conseils aux représentants du Tribunal en matière de sensibilisation et de relations publiques, en contact avec les représentants gouvernementaux sous-régionaux afin de faciliter les efforts entrepris par le TSSL en matière de sensibilisation
- Commission des femmes pour les femmes et les enfants réfugiés (février 2002 - mars 2003) : Représentante de la Sierra Leone et Partenaire pour la protection :
- Suivi, documentation et compte rendu sur les pratiques protectrices et humanitaires des agences gouvernementales ainsi que des organisations humanitaires internationales concernant les réfugiés, les expatriés et les femmes et les enfants déplacés sur le territoire national
 - Responsable de l'administration des bureaux de la Commission, notamment du budget, des ressources humaines et de toute autre fonction de gestion
 - Plaidoyer et promotion, par l'entremise de partenariats avec des organisations pertinentes ainsi que la radio et la presse écrite, des droits et du bien-être des réfugiés, des personnes déplacées sur le territoire national et des anciens enfants et femmes-soldats
 - Facilitation pour les femmes déplacées sur le territoire national d'un accès à la justice et suivi des procès
 - Collaboration avec un large éventail d'organisations issues de la société civile, notamment des organisations représentant les femmes, la jeunesse, les anciens combattants, les victimes ou les communautés affectées
- WITNESS (ONG new-yorkais faisant la promotion des documents audiovisuels comme outils de plaidoyer), mars 2001-février 2003 : consultante sur un projet et productrice adjointe :
- Coordination d'une campagne nationale à travers toute la Sierra Leone visant à promouvoir la justice pour les personnes ayant survécu à des violences sexuelles
 - Identification des personnes ayant survécu à des agressions sexuelles, réalisation et transcription d'entretiens pour réaliser des documentaires
 - Co-crédation de propositions, fourniture de conseils techniques et assistance pour la voix off d'un documentaire sur le viol comme arme de guerre : « Operation Fine Girl »
 - Fourniture de conseils techniques aux ONG locales et nationales sur l'utilisation de la vidéo comme outil de plaidoyer
 - Soutien à plusieurs initiatives de défense des droits de l'homme de l'UNAMSIL et contribution à la promotion de la création du TSSL et de la Commission vérité et réconciliation en Sierra Leone
 - Organisation de formation sur la question d'égalité des sexes dans le cadre du programme d'intégration des forces de maintien de la paix de l'UNAMSIL
 - Analyse des informations provenant des témoignages de plus de 700 survivantes de viols et de violences sexuelles dans le cadre du conflit armé et présentation à la Commission vérité et réconciliation en Sierra Leone et au TSSL
 - Conduite de recherches sur le rôle des femmes dans le conflit armé au Sierra Leone et sur les processus politiques au Sierra Leone à partir du début du conflit armé de 1991
 - Fourniture de conseils à l'ONG Physicians for Human Rights et assistance à l'élaboration de questionnaires pour mener une enquête nationale sur les violences sexuelles et sexistes

- Formation, supervision et évaluation des chercheurs sur les techniques de collecte de données dans le cadre de la mise en œuvre de l'enquête nationale sur la santé des femmes
- Membre du Groupe de travail du Tribunal spécial, coalition de groupes issus de la société civile militant pour une justice pénale transitionnelle
- Campaign for Good Governance (CGG), novembre 1996-septembre 2000, Agent chargé de la question de l'égalité des sexes :
 - Supervision et conduite de recherches sur la violence sexuelle et à caractère sexiste au cours de la guerre civile au Sierra Leone
 - Identification, documentation et signalement des violations des droits des femmes
 - Recrutement et formation des chercheurs sur la conduite d'interrogatoires sur les violences domestiques et sexuelles et organisation d'ateliers sur les droits de l'homme
 - Plaidoyer pour une assistance médicale et financière aux victimes de violences domestiques et sexuelles
 - Élaboration et mise en œuvre d'un programme de micro-crédit pour la Sierra Leone Market Women's Association
 - Préparation des budgets, supervision du personnel et gestion des questions administratives d'ordre général
- Alliance Française, New York, Etats-Unis, (mai 1992-octobre 1996), assistante administrative :
 - Contribution à la diffusion d'informations sur les possibilités d'apprentissage du français à New York et appui administratif aux responsables
 - Fourniture d'un appui administratif général au Directeur de l'institution, notamment organisation des informations, inscription des étudiants, informations générales du public

Formation

- Université américaine, Washington DC, Maîtrise en administration publique et sciences politiques (obtention du diplôme prévue en mai 2018).
- Université Fordham, New York, États-Unis. Maîtrise, littérature française
- Fourah Bay College, Freetown, Sierra Leone. Licence, littérature française
- ISIS-WICCE, Formation sur les femmes dans les conflits armés, novembre 1999 (Certificat).

11. PERALTA LOSILLA, Esteban (Espagne)

Résumé de l'expérience professionnelle

Après quatorze ans de Service à la Cour pénale internationale, je crois avoir prouvé être un professionnel honnête, compétent et doué d'une appréciable capacité de sacrifice, qui bénéficie de la confiance des collègues en tant que personne fiable.

Judicieux administrateur des fonds publics, j'ai toujours été centré sur la recherche de l'équilibre entre l'allocation de fonds suffisants aux équipes de représentation de défendants et victimes et l'austérité nécessaire dans la gestion de fonds publics. J'ai fait aussi de la transparence dans la gestion un principe fondamental de mon travail.

Mon rôle comme chef d'une équipe a été régi par une préoccupation sincère pour le bien-être de ses membres et la recherche d'opportunités de promotion pour récompenser leur dévouement ; nos rapports se basent sur la confiance mutuelle comme valeur fondamentale, et je voudrais voir ces mêmes priorités constituer la base des rapports au sein du Greffe, ainsi qu'avec les autres interlocuteurs, intérieurs et extérieurs, de cet organe.

La loyauté a été une autre des caractéristiques de mes rapports, que ce soit avec mes collègues du Greffe ou avec ceux du Bureau du Procureur, des Chambres, de l'Assemblée des États Parties ou les avocats. Je crois qu'ils pourraient tous confirmer que je suis toujours animé d'un esprit de service qui met dans la balance les intérêts de tous les participants pour arriver à des solutions praticables et justes.

À part ces notes, j'ai recherché une formation spécifique dans le domaine de la gestion, notamment profitant des opportunités qu'offrent les nouvelles technologies.

J'ajoute à cela une base excellente en droit international, discipline dont je suis *profesor titular* en Espagne et qui m'a permis d'acquérir une profonde connaissance des règles générales et spécifiques applicables à la Cour.

Expérience professionnelle

Informations personnelles

Date de naissance : le 4 avril 1964.

Nationalité : Espagne

État civil : Marié, deux enfants.

Éducation

- Maîtrise en droit, Université de Saragosse (1988).
- Master en Communautés européennes, Real Instituto de Estudios Europeos (1991).
- Docteur en droit, Université de Saragosse (1995).

Formation additionnelle (sélection)

- Participant aux sessions d'été de l'Académie de Droit international en 1990 et 1996.
- Participant à la session de 1993 « Les risques résultant de l'utilisation pacifique de l'énergie nucléaire » du Centre d'étude et de recherche en droit international et relations internationales de l'Académie de Droit International.
- Stagiaire à la Direction des Droits de l'homme du Conseil de l'Europe (1990).
- Stagiaire à la Direction des Affaires juridiques du Conseil de l'Europe (1997).
- Visiting Fellow à l'Institut d'Études de Sécurité de l'Union européenne occidentale (1997).
- « ICC Managerial Leadership Programme » (2011).
- Programme de spécialisation « Leadership effectif pour le siècle XXI » (Universidad de Los Andes, Colombia / Coursera, 2016-17).

- « Gestion d’organisations effectives » (Université Pontificale Catholique du Chili / Coursera, 2017).
- « Autorité, direction et leadership » (Université Nationale Autonome du Mexique / Coursera, 2017).
- « Gestion du talent humain » (Université Nationale Autonome du Mexique / Coursera, 2017).

Expérience professionnelle

- 2009-2017 : Chef, Section d’appui aux conseils, Greffe de la Cour pénale internationale.
- 2007-2009 : Chef, Section d’appui à la défense, Greffe de la Cour pénale internationale.
- 2003-2007 : Coordinateur, Unité des conseils de la défense, Greffe de la Cour pénale internationale.
- 2002-2003 : Juriste adjoint de 1e classe, Chambre de première instance I, Tribunal pénal international pour l’ex-Yougoslavie.
- 1998-2017 : Profesor titular de droit international public et relations internationales, Université de Saragosse (Espagne).
- 1991-1998 : Profesor ayudante de droit international public et relations internationales, Université de Saragosse (Espagne).
- 1990-1991 : Profesor asociado de droit international public et relations internationales, Université de Saragosse (Espagne).

Langues

- Espagnol : langue maternelle.
- Français, anglais : parlées couramment.
- Néerlandais, grec, allemand, catalan : connaissances de base.

Publications (sélection) :

- El régimen de fomento de la retirada de tierras de la producción. Su encaje en el ordenamiento jurídico español (Problemas escogidos). Zaragoza: Real Instituto de Estudios Europeos, 1992.
- La política jurídica exterior de España en materia aeronáutica. Especial consideración de los tratados bilaterales sobre transporte aéreo. Madrid: Ministerio de Asuntos Exteriores, 1996.
- «Algunas reflexiones sobre las relaciones entre derecho agrario comunitario y derecho agrario autonómico», en Derecho agrario autonómico. Oviedo: Universidad de Oviedo, 1991, pp. 487 y ss.
- «Derecho internacional de la agricultura», Derecho agrario y alimentario, n° 19 (1992), pp. 44 y ss.
- «La reglamentación internacional del transporte de materiales radiactivos», Anuario de derecho internacional, vol. X (1994), pp. 155 y ss.
- «Los trabajos del Consejo de Europa en materia de genética», Revista de derecho y genoma humano, n° 2 (1995), pp. 219 y ss.
- «La cooperación transfronteriza territorial en una Europa de Estados», Academia Europea de Jaca 1995. Zaragoza: Real Instituto de Estudios Europeos, 1996, pp. 283 y ss.
- «Perspectivas de futuro para la Europa de la defensa», Tiempo de paz, n° 56 (primavera 2000), pp. 47 y ss.

12. PREIRA, Daniel Didier (Sénégal)

Résumé de l'expérience professionnelle

Depuis janvier 2014, je suis avocat associé principal dans un cabinet d'avocats privé, Redilex Avocats Ferdi Martin Preira Selarl, basé à Paris et je participe à la gestion des affaires courantes du cabinet. Je fournis des services en tant que consultant, je conseille et/ou je représente le cabinet ou des clients privés devant différents tribunaux en France et à l'étranger dans des domaines tels que la gouvernance, l'état de droit, le droit administratif, le droit du travail et le droit pénal.

Auparavant, j'ai occupé le poste de Greffier adjoint de la Cour pénale internationale d'octobre 2008 à octobre 2013. J'avais pour mission principale d'assister le Greffier dans l'anticipation, la planification, l'orientation et l'évaluation du travail du Greffe et je le conseillais dans tous les domaines relevant de son mandat. Je dirigeais également la Section des services d'avis juridique du Greffe.

D'août 2004 à octobre 2008, j'ai été à la tête de la Direction des victimes et des conseils de la Cour pénale internationale. À ce poste, j'ai dirigé et supervisé mon équipe avec pour objectif d'assister les Greffiers respectifs à s'acquitter de leur mandat consistant à assurer le service et l'administration des aspects non judiciaires de la Cour, dans un contexte complexe, où les attentes sont fortes et les ressources limitées.

Au cours de la période 1999-2004, j'ai occupé, dans un premier temps, le poste de Chef adjoint, puis, dans un second temps, de Responsable de la Section des conseils de la défense du Tribunal pénal international pour le Rwanda (TPIR).

Pour m'acquitter de toutes ces fonctions, il m'a fallu fournir toute une série de services, en matière de politique exécutive, mais aussi de conseils stratégiques et juridiques, aux Greffiers et Greffiers adjoints dans tous les domaines relevant de leur mandat. Parmi ces domaines figuraient, entre autres, la gestion stratégique, les services d'appui judiciaire et budgétaire, comme le système de contrôle de gestion, la politique relative à l'aide judiciaire, la gestion de la Cour, l'assistance/la protection aux victimes et aux témoins, la participation et la réparation des victimes, les questions de détention et d'exécution des peines ainsi que les problématiques liées aux conseils et à la Défense. J'ai également aidé à évaluer et améliorer le travail du Greffe, tout comme j'ai représenté les différents Greffiers dans la procédure judiciaire et d'autres réunions officielles.

Avant de rejoindre le service public international, j'ai exercé comme avocat dans le secteur privé de janvier 1985 à avril 1999, où j'ai découvert le travail du Greffe du point de vue du client. De 1993 à 1997, j'ai siégé au Conseil d'administration du Barreau sénégalais, en charge des relations internationales.

Au cours de ces 32 dernières années, j'ai occupé différents postes au sein des cours et tribunaux nationaux et internationaux (avocat privé au Sénégal et en France, responsable principal au Greffe du TPIR et de la CPI et représentant élu à la CPI). Suite à ces différentes expériences pratiques, et au-delà des responsabilités croissantes que j'ai eu à endosser, j'ai pu être au plus près de ce qu'est la gestion d'un greffe et d'une cour, en ce qui concerne notamment ses rouages les plus secrets.

Depuis avril 1999, j'ai participé directement à la gestion d'institutions, qui, dans leur ensemble, ont permis de forger le système de justice internationale actuel, aussi bien au sein qu'en dehors du système onusien.

En ce qui concerne mon cursus universitaire, j'ai une Maîtrise en droit (1984, avec mention), une Licence en droit (1983) et le certificat d'aptitudes linguistiques en anglais des Nations Unies.

Tout au long de ma carrière, j'ai étroitement collaboré ou assisté cinq Greffiers et deux Greffiers adjoints, coopéré avec trois Procureurs et trois procureurs adjoints et travaillé avec quatre Présidents sous trois Présidences du système de justice pénale internationale. Tous ces responsables élus, avec leur personnalité propre et leur style d'encadrement, m'ont permis de parfaitement comprendre combien les échanges interorganes et intraorganes sont importants et délicats au sein de telles institutions. Par le

passé, j'ai fait preuve de ces mêmes compétences relationnelles en collaborant avec la Présidence, les juges, le Bureau du Procureur et au sein du Greffe, tout comme j'ai su également le faire avec l'Assemblée des États Parties, le Comité du budget et des finances, le Groupe de travail de La Haye, l'État hôte et des ONG. J'ai également prouvé que je savais communiquer, rédiger et travailler dans les deux langues de travail de la Cour.

Ma vaste expérience et ma grande expertise dans les domaines de l'administration des cours internationales, de l'encadrement et du conseil politique, ainsi que mes qualités de communicant et la déontologie qui me caractérise, tout comme mes capacités à créer un esprit d'équipe dans un environnement multiculturel et ma solide formation universitaire en droit pénal, m'ont préparé à présenter aujourd'hui ma candidature au poste de Greffier de la Cour pénale internationale afin de contribuer de façon significative au développement à venir de cette institution.

Énoncé des qualifications

Date de naissance : 19 avril 1959

Nationalité : Sénégalaise et Française

Cursus universitaire

- Juillet 1984 : Maîtrise en droit privé, avec Mention ; Université de Dakar, Sénégal.
- Juillet 1983 : Licence en droit privé ; Université de Dakar, Sénégal.
- Octobre 1982 : Diplôme en droit général DEUG 2 ; Université de Dakar, Sénégal.
- Octobre 1980 : Diplôme en droit général DEUG 1 ; Université de Dakar, Sénégal.

Formation (Sélection)

- Juin 2008 : Formation approfondie en rédaction juridique et administrative (Sciences Po Paris, programme de formation continue).
- Janvier 2007 : Formation en techniques de négociations et tactiques de négociation difficile (Programm On négociation de l'Ecole de droit de Harvard)

Association professionnelle

- Depuis Janvier 1985 Avocat, membre de l'Ordre des avocats du Barreau du Sénégal
- Depuis juin 2014, Avocat membre de l'Ordre des Avocats du Barreau du Val-de-Marne (France)

Langues

- Connaissance courante du français et de l'anglais
- Connaissance de base en espagnol et portugais.

Historique de carrière

- Depuis juin 2014 : Avocat associé principal Redilex Avocats Ferdi-Martin Preira.
- Janv. 14 à Juin 14 : Consultant juridique Cabinet d'Avocats Rebiha Ferdi-Martin.
- Oct. 08 à Oct. 13 : Greffier adjoint Cour pénale internationale (CPI).
- Août 04 à Sept. 08 : Chef de la Division des victimes et des conseils, CPI.
- Dec. 03 à Août 04 : Responsable de la section des conseils de la défense et du centre de détention, Tribunal pénal international pour le Rwanda (TPIR).
- Avril 99 à Nov. 03 : Conseiller juridique et chef adjoint de la section des conseils et du centre de détention, TPIR.

- Avril 88 à avril 99 : Avocat associé principal Cabinet Konaté & Preira, Sénégal.
- Janv. 85 à avril 88 : Avocat stagiaire, Cabinet d’Avocats Clément Paul Bruce Benoist, Sénégal.

Distinctions

- Nov. 1992 : 3ème Prix : “Prix du Jeune Barreau Belge,” Concours d’Eloquence.
- Sept. 1991 1st Prix : “ Grand Prix des Secrétaires de la Conférence du Stage du Barreau de Paris,” Concours d’Eloquence.
- Sept. 1990 6ème Prix : “Grand prix de la Francophonie,” Concours d’Eloquence.
- Mar. 1990 2ème Prix: Concours international de plaidoirie sur les Droits de l’Homme organisé par le Barreau et le Mémorial de Caen

Publications (sélection)

- Dec. 2012 Statut de Rome de la Cour pénale internationale: Commentaire article par article
- Commentaires des articles 55, 63 et 67.1(d) du Statut de Rome Ed. A. Pedone.
- Nov. 2009 R. Dixon, Judge Adrian Fulford, & K. Khan (ed) Archbold: International Criminal Courts, Practice, Procedure & Evidence, 3rd ed. 2008 Sweet & Maxwell- Rédaction du chapitre 20
- Aug. 2008 A Call to the Legal Profession: a Partnership with the International Criminal Court in the Quest of Justice, Peace and Security in the African Continent, Journal du Barreau d’Afrique du Sud

Conférences (sélection)

- J’ai participé tout au long de ma carrière à d’innombrables séminaires et conférences en tant qu’intervenant, sur des sujets allant du droit pénal et du litige commercial jusqu’au droit pénal international, la pratique des tribunaux ad hoc et de la Cour pénale internationale
- J’ai été instructeur au Barreau du Sénégal sur la question de la responsabilité professionnelle et de la déontologie, ainsi que sur la plaidoirie orale et les compétences oratoires.
- Sur invitation, j’ai donné des conférences sur le renforcement des capacités juridiques nationales au Rwanda dans le cadre des rencontres annuelles de l’Association du Barreau rwandais, décembre 2000

Compétences informatiques

- MS Word, MS Publisher, WP, Access, Excel, PowerPoint, Internet, TRIM, LiveNote, Casemap, Case-Matrix, Ringtail Legal, and SAP

Bases de données juridiques

- Lexis-Nexis and Quicklaw; Westlaw/eCarswell; Jurisprudence Express | ICTY-JDB; Legal Tools of the ICC.

13. TUMA, Inger Marie (Suède)

Résumé analytique de l'expérience acquise

Je suis actuellement en poste à EULEX en qualité de juge pénal à Pristina, Kosovo. Je suis juge président et je collabore avec les homologues locaux dans des collèges mixtes de juges afin de veiller à ce que les affaires concernant les crimes de guerre, le crime organisé et la corruption de haut niveau soient correctement jugées et que les décisions soient exécutées de façon appropriée. En outre, j'assiste les autorités judiciaires kosovares dans les efforts qu'elles entreprennent pour développer et renforcer un système judiciaire indépendant et multi-ethnique. Je supervise une équipe composée de juristes et de personnel administratif. Je guide, je contrôle et je conseille mes collègues sur le plan local, tout en partageant mes compétences et mon expérience lors de discussions avec mes pairs. Je supervise l'équipe chargée des procès afin de veiller à ce que les procédures se déroulent de façon efficace et sans accroc. Grâce à mes qualités d'encadrement, je mets en place de bonnes pratiques, conformes aux normes internationales. Je supervise également les équipes afin de respecter le calendrier et de réaliser toutes les autres tâches nécessaires pour garantir l'administration efficace de la justice. J'assume également, sur demande, les fonctions de point de contact de l'unité. Avant de prendre mes fonctions à EULEX, j'ai occupé le poste de Directrice de l'Institut Raoul Wallenberg pour les droits de l'homme et le droit humanitaire, à Lund, Suède. Mes responsabilités consistaient à assurer la gestion générale d'une grande organisation multiculturelle. Le budget annuel de l'Institut s'élevait à 105 millions de couronnes suédoises et se composait principalement de subventions versées par l'Agence suédoise du développement international. La principale tâche de l'Institut était de mener des projets de recherche et de renforcer les capacités dans le domaine du droit international humanitaire et de l'état de droit, actions qui étaient gérées à partir du siège à Lund et grâce à ses six bureaux répartis dans le monde. Mes responsabilités consistaient à gérer les ressources humaines, à administrer les fonds publics, à coordonner le travail des bureaux sur le terrain, à mettre en œuvre de bonnes pratiques, à planifier la stratégie, à identifier les problèmes et trouver des solutions, à constituer des équipes, à restructurer l'organisation, à collecter des fonds, à négocier avec les donateurs et les parties prenantes et à prendre en charge tout autre domaine administratif d'encadrement. J'ai exercé comme juge international auprès de la Chambre d'appel chargée des crimes de guerre de la Cour de la Bosnie-Herzégovine dans des affaires importantes concernant des crimes de guerre. J'ai mis en œuvre de nouvelles stratégies au cours des grands procès et de nouvelles politiques. J'étais le juge responsable des affaires renvoyées au TPIY à La Haye, ainsi que des opérations extérieures comme le gel des avoirs. J'ai supervisé le personnel administratif et juridique. Avant mes deux mandats auprès de la Cour de Sarajevo, j'ai occupé le poste de substitut du Procureur au TPIY, à La Haye, où je supervisais les équipes chargées des enquêtes et des procès dans différentes affaires concernant des crimes de guerre, équipes composées de personnel juridique et administratif, ainsi que d'enquêteurs. Avant ce poste, j'ai exercé comme Procureur, en Suède, pendant quinze ans, en ayant la responsabilité unique d'instruire les affaires et donc de superviser les enquêteurs et les substituts moins expérimentés composant les équipes chargées des procès.

Énoncé des qualifications

Informations personnelles

- Date de naissance : 13 janvier 1955.
- Nationalité : suédoise
- Personnes à charge : s. o.

Expérience professionnelle

- Juge pénal international, EULEX, Kosovo, depuis 2014 :
 - Nommée juge pénal d'EULEX à Pristina, Kosovo, mes responsabilités consistent à m'acquitter de certaines fonctions exécutives en collaborant avec mes homologues

locaux au sein de collèges mixtes de juges veillant à ce que les affaires de crimes de guerre, terrorisme, crime organisé, corruption de haut niveau, crimes inter-ethniques et autres crimes graves fassent l'objet d'une enquête, de poursuites, d'un jugement et d'une exécution de peines appropriés. J'exerce mes fonctions en tant que juge président, de membre du panel et juge d'instruction, en fonction des dossiers. Par ailleurs, j'assiste régulièrement les autorités judiciaires kosovares dans leurs efforts visant à développer et renforcer un système judiciaire indépendant et multi-ethnique, à la fois pérenne et responsable. De telles fonctions impliquent que je guide, contrôle et conseille mes collègues sur le plan local, tout en partageant mes compétences et mon expérience au sein de groupes de discussions avec mes pairs.

- En tant que juge président, je suis parvenue à gérer et administrer un vaste éventail de dossiers complexes et multidisciplinaires en matière de droit international, de droit humanitaire et de droit national. Je supervise la préparation de la soumission des rapports, des notes d'information, des documents de travail et des résultats de recherche universitaire sur des questions juridiques variées, rédigés par les juristes. J'enseigne aux juges nationaux le droit relatif aux crimes de guerre. Je préside le Conseil de discipline pour des dossiers sensibles, je siège dans les panels pour d'autres dossiers qui ont trait à ma mission. Je dirige les équipes chargées des procès. Je procède constamment à l'examen et à l'édition des travaux des juristes appartenant aux équipes. Je connais parfaitement les deux systèmes juridiques, celui de common law et celui de droit civil, ce qui est un atout pour travailler dans différents systèmes juridiques, comme celui du Kosovo. J'ai également assumé sur demande, les fonctions de point de contact.
- Le procès le plus important que j'ai été amenée à présider est l'affaire de haut niveau contre l'ancien gouvernement kosovar mis en cause dans un système de corruption.
- Directrice de l'Institut Raoul Wallenberg, Lund, Suède, 2010 – 2013 :
 - Avant de prendre mes fonctions à EULEX au Kosovo, j'ai dirigé l'Institut Raoul Wallenberg, dont le siège est en Suède. Mes responsabilités consistaient à assurer la gestion générale d'une grande organisation multiculturelle spécialisée dans les droits de l'homme. Le budget annuel de l'Institut s'élevait à 105 millions de couronnes suédoises et se composait principalement de subventions versées par l'Agence suédoise du développement international. L'Institut est une organisation universitaire indépendante qui mène des recherches, propose des formations et des programmes pédagogiques afin de renforcer les connaissances dans le domaine des droits de l'homme et du droit humanitaire international. A cet égard, l'Institut est impliqué dans la mise en place de systèmes d'état de droit indépendant dans les pays sortant d'un conflit ou en voie de développement. Les programmes internationaux sont gérés à partir de son siège à Lund, via ses six bureaux dans le monde. Développés en étroite collaboration avec les homologues locaux, ces programmes sont avant tout destinés aux acteurs étatiques impliqués dans l'administration de la justice (juges, procureurs, police et autres responsables de l'application de la loi), aux institutions universitaires et aux organisations nationales concernées par les droits de l'homme.
 - En tant que Directrice, j'étais chargée de gérer, d'organiser et d'administrer toutes les activités de l'Institut, ainsi que de planifier les stratégies et de coordonner les travaux de groupe et individuels. Mes fonctions incluaient notamment de veiller à une mise en œuvre efficace et opportune des plans et initiatives, ainsi que d'assurer la gestion budgétaire. J'étais également chargée de recruter les nouveaux membres du personnel et d'organiser, de motiver et d'assurer le suivi du personnel. Au-delà de ces fonctions plus courantes, j'ai aussi organisé des séances de formation professionnelle pour le personnel encadrant, ainsi que des programmes plus spécifiques pour l'ensemble du personnel.
 - Au cours de mon mandat de Directrice, je suis parvenue à mettre en place de nouveaux projets, assurer l'avenir de l'Institut en trouvant de nouvelles sources de financement, créer de nouveaux services, promulguer de nouvelles politiques et développer un site Internet moderne, ainsi qu'à augmenter les effectifs. Pour y parvenir et atteindre mes objectifs organisationnels, j'ai dû faire preuve d'originalité dans mon approche et déléguer les tâches à mes collaborateurs.

- Mes responsabilités impliquaient également de représenter l’Institut à différentes occasions, lors de conférences nationales et internationales. Je suis aussi intervenue et ai fait des exposés sur l’état de droit dans des universités, comme à Pékin, en Turquie, en Indonésie, en Suède et dans d’autres endroits, comme les ambassades d’Arabie Saoudite et l’université de New York. J’ai entretenu des contacts réguliers avec d’autres organisations internationales, comme les Nations Unies ou le Barreau américain, l’Institut Celi à Prague et d’autres universités dans le monde. J’ai organisé des formations sur l’état de droit pour des juges, des procureurs, des officiers de police et d’autres responsables chargés de l’application des lois.
- Juge d’appel international, Chambre chargée des crimes de guerre de la Cour de Bosnie-Herzégovine, Sarajevo, 2006 – 2010 :
 - J’ai siégé en tant que juge d’appel international pour des affaires de crimes de guerre ou d’autres dossiers de grande envergure à Sarajevo, en Bosnie-Herzégovine. Les panels étaient constitués de juges nationaux et internationaux. Outre mes responsabilités judiciaires en salle d’audience, j’ai également participé au délicat processus de réforme de la branche judiciaire et d’adaptation aux normes internationales de l’état de droit. Il est indispensable de savoir analyser des situations politiques et individuelles délicates et établir un dialogue constructif avec des personnes issues de différents milieux politiques, religieux et ethniques, afin de trouver des solutions aux problèmes entraînant des conflits et dans des pays sortant de conflits armés.
 - Durant mon mandat, j’ai été saisie d’affaires renvoyées par le Tribunal pénal international pour l’ex-Yougoslavie (TPIY) de La Haye à la Cour de Bosnie-Herzégovine. En tant que juge saisie de telles affaires, j’ai été amenée à prendre seule des mesures extraordinaires à la demande du Bureau du Procureur du TPIY et de Sarajevo, comme le gel des avoirs appartenant à un accusé de plus haut rang devant le TPIY et toute autre question d’importance. Travaillant dans un environnement multi-ethnique et multiculturel, j’étais chargée de superviser les juristes, de leur déléguer des missions et de coordonner leurs efforts en encourageant une approche collaborative. Au-delà de ces fonctions, j’ai régulièrement participé aux efforts de développement des capacités dans le domaine judiciaire en Bosnie-Herzégovine. J’ai aussi aidé à la mise en place d’approches juridiques novatrices, pour le fonctionnement aussi bien de la cour que du collège de juges, comme l’introduction de nouveaux concepts juridiques, l’entreprise criminelle commune, et j’ai également eu l’occasion, le cas échéant, de travailler avec le Bureau du Haut Représentant, le Barreau, l’OTAN et le TPIY.
 - L’affaire la plus importante dont j’ai été saisie pendant deux ans a été l’affaire Omarska et Keraterm, accusés de crimes de guerre.
- Substitut du Procureur, Tribunal pénal international pour l’ex-Yougoslavie, La Haye, Pays-Bas, 2001 – 2006 :
 - En tant que substitut du Procureur du Tribunal pénal international pour l’ex-Yougoslavie (TPIY), à La Haye, j’ai exercé en tant que procureur et pris la tête des équipes chargées de l’enquête et du procès dans plusieurs affaires concernant des crimes de guerre. J’ai représenté le Bureau du Procureur comme conseil devant la Cour, j’ai préparé les dossiers d’accusation et supervisé la tenue des audiences de confirmation des charges, de première instance et d’appel. J’ai également préparé et supervisé les documents nécessaires rédigés et soumis par les avocats. J’ai aussi supervisé les recherches juridiques, selon que de besoin. J’ai coordonné les travaux d’une équipe composée d’avocats, d’enquêteurs, d’analystes et d’experts, ainsi que de personnel d’appui afin de respecter le calendrier dans un environnement exigeant.
 - J’ai formulé des positions à prendre par les équipes chargées des enquêtes et des procès. J’ai fourni des conseils juridiques à l’équipe de direction du Bureau du Procureur, notamment au Procureur principal, sur un vaste éventail de questions de procédure et de fond nouvelles ou complexes dans le domaine de l’état de droit, dans un contexte extrêmement politique. J’ai participé aux négociations relatives à une entente de plaidoyer et coordonné et entretenu des contacts avec différentes agences sur le terrain et au siège, ainsi qu’avec des représentants des différents gouvernements. J’ai siégé et dirigé des groupes de travail au sein du Bureau du Procureur, dont l’objectif était de formuler des politiques applicables en matière

d'état de droit. Il m'a également été confié la responsabilité d'élaborer des procédures en matière d'état de droit pour des questions politiques sensibles au moment du transfert des affaires relatives à des crimes de guerre du TPIY à des tribunaux ne relevant pas des Nations Unies, à Belgrade, Sarajevo et Zagreb. Les procédures que j'ai proposées ont été adoptées et sont toujours appliquées dans la région des Balkans.

- Procureur et juge stagiaire, Suède, 1982 – 2000 :
 - Pendant quinze ans, j'ai exercé en Suède en tant que procureur dans le cadre d'affaires dans des zones multiculturelles de forte criminalité. À ce titre, j'ai été chargée de diriger des enquêtes dans des affaires pénales complexes de grande envergure. J'ai également assumé la position de conseil principal de l'Accusation et assuré le suivi de la procédure dans le prétoire, aussi bien en première instance qu'en phase d'appel. Au cours de la phase d'enquête, j'ai dirigé et mené le travail des enquêteurs et il m'incombait de déterminer les mesures à prendre, de donner des instructions à la police, de veiller à une enquête minutieuse et rapide, et, enfin, d'engager, le cas échéant, des poursuites. J'ai également formé et conseillé les plus jeunes procureurs et les officiers de police sur l'état de droit.
 - Avant d'assumer mes fonctions de procureur national, j'ai exercé comme juge stagiaire dans un tribunal de district en Suède.

Consultante internationale

J'ai fait de nombreux voyages et participé à différents types de rencontres. J'ai fait des exposés et des conférences sur des questions relatives à l'état de droit, aux droits de l'homme, au droit pénal international et au droit humanitaire international, en Asie, au Moyen-Orient, en Amérique du Nord, en Afrique et en Europe.

Cursus universitaire et formation professionnelle

- Université de Lund, Faculté de droit, Suède, Maîtrise en droit, 1982
- Mastère en droit humanitaire international et sur les droits de l'homme, Institut Raoul Wallenberg, Lund, Suède, 1999.
- Sécurité de l'éducation sur le terrain et gestion de crise, Kramfors, Suède, 2000.
- Formation des Nations Unie destinée aux cadres, La Haye, Pays-Bas, 2001.
- Formation à l'encadrement en Suède, Malmö, TRUST, 2011-12.

Compétences linguistiques

- Suédois : langue maternelle
- Anglais : courant
- Allemand : intermédiaire
- Français : élémentaire
- Serbo-croate : élémentaire

14. VON HEBEL, Herman (Pays-Bas)

Résumé analytique de l'expérience acquise

- Plus de 16 ans d'expérience dans quatre cours et tribunaux hybrides et internationaux : CPI (2013-à ce jour), TSL (2009-2013), TSSL (2006-2009) et TPIY (2001-2006), dont plus de 11 ans en tant que Greffier/Greffier adjoint dans trois de ces institutions. Vaste expérience dans l'encadrement des processus de changement : processus de réorganisation du Greffe de la CPI afin d'en faire une structure plus efficace et plus fiable ; processus de mise en place d'un nouveau Greffe plus efficace au TSL et processus de réduction et de préparation à la fermeture du TSSL.
- Plus largement, plus de 25 années d'expérience dans un environnement multilatéral, essentiellement dans des cours/tribunaux pénaux internationaux, aux Nations Unies et au Conseil de l'Europe, soit en tant que représentant du gouvernement néerlandais, soit en tant que fonctionnaire des Nations Unies, d'une organisation rattachée aux Nations Unies ou d'une autre organisation internationale.
- Vaste expérience dans les négociations multilatérales sur les questions liées aux droits de l'homme et de la justice internationale, notamment participation à toutes les phases de négociation relative à la création de la Cour pénale internationale, de 1995 à la fin de l'année 2000 et présidence du Groupe de travail sur la définition des crimes de guerre à la Conférence de Rome, 1998, et présidence du Groupe de travail sur les éléments des crimes, 1999-2000.
- Réalisations (sélection) :
 - Élaboration et mise en œuvre des stratégies de gestion du changement afin de garantir un fonctionnement efficace et efficient du Greffe, notamment réorganisation significative du Greffe de la CPI ;
 - Coordination et préparation des budgets, notamment capacité à définir des priorités et à prendre des décisions ; et présentation à un public composé de donateurs ;
 - Élaboration et mise en œuvre de stratégies de collecte de fonds et établissement de relations de confiance avec les États donateurs afin de garantir une pérennisation des activités judiciaires ;
 - Élaboration et mise en œuvre de politiques et de pratiques en matière de ressources humaines sur le recrutement et la réduction des effectifs et sur la gestion du comportement professionnel, la formation et le bien-être du personnel ;
 - Élaboration de stratégies et d'outils en matière de technologies de l'information et de communication (systèmes de prétoire électronique) ;
 - Élaboration et mise en œuvre de systèmes de protection et d'appui aux victimes, notamment signature de plus de 20 accords de réinstallation avec des États ;
 - Conclusion d'accords d'application des peines afin que toutes les personnes condamnées par le TSSL puissent exécuter leur peine dans un environnement sûr ;
 - Établissement et maintien de relations fructueuses avec les différents États hôtes ;
 - Création de bureaux extérieurs et mise en place de procédures efficaces de coordination ;
 - Établissement et maintien de relations extérieures avec les États donateurs ou les États Parties ; et
 - Élaboration et mise en œuvre de stratégies en matière de sensibilisation et d'information du public, notamment développement de sites Internet et de programmes de sensibilisation destinés à plusieurs milliers de personnes dans différentes communautés affectées.
- Points forts et qualités :
 - Compréhension approfondie de tous les aspects liés au fonctionnement d'un Greffe ;
 - Approche analytique et vision stratégique : définition des enjeux, des priorités, des solutions souhaitées et des décisions requises ;
 - Priorité donnée aux résultats, à ce qui est nécessaire pour l'institution ;
 - Capacité et volonté de diriger et de prendre des décisions, même impopulaires parfois, mais basées sur l'équité et la transparence ;

- Capacité à constituer une équipe et à entretenir des relations de confiance avec les autres organes et la communauté extérieure ;
 - Priorité donnée à la responsabilité et à la responsabilisation ; exemplarité ; et
 - Souci permanent d’être efficient et efficace ; constante prise en compte de l’utilisation des fonds publics.
- Maîtrise en droit, Université de Groningen, Faculté de droit, Pays-Bas, 1987.
 - Anglais (courant), français (bon), allemand (moyen) et néerlandais (langue maternelle).

Énoncé des qualifications

Informations personnelles

Nom de famille : von Hebel
 Prénom : Herman
 Date de naissance : 22 novembre 1961
 Lieu de naissance : Coevorden, Pays-Bas
 Nationalité : néerlandaise
 Sexe : masculin
 État civil : marié, 2 enfants

Cursus universitaire

- Université de Groningen, Faculté de droit, Pays-Bas, 1981-1987, Maîtrise

Expérience professionnelle

- Greffier (SSG), Cour pénale internationale (CPI), depuis avril 2013 : Lorsque j’ai rejoint la Cour en avril 2013, le Greffe devait relever un certain nombre de défis résultant de défaillances dans son offre de services. Il était inévitable de procéder à une réforme radicale de sa structure et de son fonctionnement. En décembre 2013, l’Assemblée des États Parties a été sollicitée et a donné mandat pour procéder à une réorganisation complète du Greffe. Depuis 2014, les activités suivantes ont été entreprises :
 - élaboration et mise en œuvre d’une nouvelle structure du Greffe, avec une participation et un soutien actifs de tous les directeurs et les chefs de sections du Greffe ;
 - réduction signification des lignes hiérarchiques directes relevant du Greffier, afin de garantir que le Greffier est en mesure de concentrer son action sur la direction stratégique du Greffe et sur la fourniture sans faille des services aux autres organes de la Cour ;
 - création d’un nouveau Bureau des avis juridiques du Greffe jouant un rôle important de coordination, afin de garantir homogénéité et cohérence en matière de positions juridiques de la part du Greffe et une meilleure qualité des documents juridiques soumis ;
 - création d’une nouvelle Direction des opérations extérieures, rassemblant des fonctions qui auparavant été dispersées au sein du Greffe ainsi que restructuration complète des deux autres directions responsables des services de gestion et des services judiciaires ;
 - élaboration et mise en œuvre d’un nouveau concept pour les bureaux extérieurs, notamment la création de postes de chef de bureau extérieur au sein de la nouvelle structure, afin d’assurer un fonctionnement plus coordonné et plus efficace, des relations renforcées avec les pays de situation et des services de meilleure qualité à tous nos clients sur le terrain ;
 - analyse détaillée et critique de toutes les méthodes de travail, politiques et procédures, ainsi que formulation d’un programme complet de développement

organisationnel pour chaque direction et section du Greffe, l'objectif étant d'optimiser leur efficacité et leur efficacité ;

- développement de nouvelles fonctions dans le domaine des ressources humaines afin de renforcer les fonctions d'encadrement, améliorer le comportement professionnel et promouvoir l'implication et le bien-être du personnel ;
- amélioration des méthodes de travail internes pour la préparation et le suivi budgétaire, en veillant à fournir des informations de meilleure qualité et plus précises au Comité du budget et des finances et aux États Parties ; et
- renforcement de relations fructueuses avec les autres organes de la Cour, sur la base du respect et de la confiance mutuels, et développement de politiques et de pratiques pour l'ensemble de la Cour afin d'assurer une meilleure efficacité et des synergies dans le fonctionnement général de l'institution, comme dans le domaine des technologies de l'information et de la gestion de l'information, des pratiques et des politiques en matière de ressources humaines et de soutien et de protection des témoins.

En outre, sous mon autorité, le Greffe de la CPI a entrepris avec succès un certain nombre d'autres projets et initiatives d'envergure, comme :

- l'emménagement de l'ensemble de la Cour dans ses locaux permanents en décembre 2016 ;
 - le lancement du nouveau site Internet de la Cour qui est régulièrement mis à jour et amélioré, ainsi qu'une plus forte présence de la Cour sur les réseaux sociaux afin d'être en contact avec des publics internationaux plus larges ; et
 - la promotion de la création d'un Barreau de la CPI et la mise en place d'un dialogue constructif avec le Barreau de la CPI.
- Greffier, Greffier adjoint (SSG/D2), Tribunal spécial pour le Liban (TSL), juin 2009 – avril 2013 : Ayant rejoint le TSL quelques mois seulement après sa création, j'ai été chargé d'élaborer et de mettre en œuvre une vision stratégique visant à la mise en place d'un Greffe efficace et efficient, en mesure de fournir des services de grande qualité aux juges, parties et participants aux procédures et d'obtenir le soutien d'États donateurs, du gouvernement libanais et de la société civile. De la mi 2009 à avril 2013, l'organisation est passée de moins de 100 fonctionnaires à plus de 350. Des mesures ont été prises en ce qui concerne tous les aspects du fonctionnement du Greffe, de l'administration des services de la cour aux relations avec les parties externes. Parmi ces activités figuraient le développement de politiques et de processus de travail, l'élaboration d'un budget annuel pour le Tribunal, la mise en place de relations fortes et fructueuses avec les autres responsables du Tribunal, le développement d'un programme de traitement informatique légal pour toutes les activités judiciaires (prétoire électronique), avec la contribution des Chambres et de l'ensemble des parties et des participants aux procédures, le développement d'une solide politique de presse et de sensibilisation, adaptée à la culture de la presse et de la politique du Liban, la création d'une unité efficace chargée de la protection et du soutien aux victimes, la mise en œuvre de systèmes de sécurité efficaces, tant pour le siège de La Haye que pour le Bureau à Beyrouth, le développement d'un réseau de contacts avec le corps diplomatique à La Haye, au Liban et à New York, ainsi qu'avec le gouvernement libanais, l'État hôte et le siège des Nations Unies, et la création et la mise en œuvre d'une stratégie efficace de collecte de fonds afin de garantir un suivi des opérations du Tribunal pour un coût généralement reconnu comme minimal.
 - Greffier, Greffier adjoint (SSG/D2), Tribunal spécial pour la Sierra Leone (TSSL), juillet 2006 – juin 2009 : À ma prise de fonctions au TSSL, en juillet 2006, le procès de Charles Taylor était sur le point de débiter à La Haye, alors que, dans le même temps, les procès conduits à Freetown arrivaient progressivement à leur terme. Pendant trois ans, j'ai fourni une direction stratégique lors de l'élaboration d'une « stratégie d'achèvement » pour toutes les activités judiciaires jusqu'à la fermeture prévue du TSSL, ainsi qu'une mise à jour régulière d'un budget d'achèvement et une stratégie de collecte de fonds, afin d'assurer un financement suffisant jusqu'à la fin de toutes les activités judiciaires. En outre, priorité a été donnée à la création d'un bureau séparé du TSSL à La Haye pour servir d'appui au procès Taylor et à l'organisation d'une coordination efficace entre Freetown et La Haye. Parmi les autres fonctions figuraient l'entretien de relations de travail efficaces avec les Pays-Bas et le gouvernement de

Sierra Leone, le développement et la mise en œuvre de procédures transparentes et justes pour une réduction progressive des effectifs du TSSL, la conclusion d'un accord d'application des peines avec le Rwanda afin de garantir que toutes les personnes condamnées, à l'exception de Charles Taylor, pourraient exécuter leur peine dans un seul endroit, et l'organisation d'une grande conférence de haut niveau à Freetown, visant à jeter les fondements d'une stratégie de patrimoine institutionnel afin de développer un héritage durable, grâce au Tribunal, en faveur de l'État de droit en Sierra Leone.

- Conseiller juridique principal (P-5), Chambre de première instance II, Tribunal pénal international pour l'ex-Yougoslavie (TPIY), janvier 2001– juillet 2006 : Au titre de conseiller juridique principal de la Chambre de première instance II, j'assumais à la fois des responsabilités juridiques de fond ainsi qu'un certain nombre de responsabilités d'encadrement. Les fonctions juridiques consistaient à fournir des conseils juridiques aux juges sur des questions de droit pénal, de procédures criminelles, de droit pénal international et de droit public international, et à organiser, sous la supervision du juge de la mise en état, la gestion quotidienne des dossiers d'instruction préparatoire. Mes fonctions d'encadrement consistaient à superviser les membres du personnel débutants ou confirmés, à coordonner les activités de la Chambre pour le bon fonctionnement de deux ou trois procès, et jusqu'à dix instructions préparatoires en parallèle, à n'importe quel moment et à faire la liaison avec le Greffe afin d'assurer un soutien efficace aux activités préparatoires et au cours du procès de la Chambre de première instance. J'ai également participé au développement et à la mise en œuvre de la stratégie d'achèvement du Tribunal.
- Conseiller juridique principal, Conseiller juridique adjoint, Ministère des Affaires étrangères, Pays-Bas, décembre 2000 – septembre 1991 : En tant que conseiller juridique adjoint ou principal, j'avais à charge de fournir des conseils juridiques au ministre, aux cadres supérieurs et aux services chargés de la politique générale auprès du ministre, de représenter le gouvernement des Pays-Bas devant certains organes judiciaires internationaux (Commission européenne et Cour européenne des Droits de l'homme, TPIY et CIJ) et dans le cadre de forums internationaux (en particulier le Conseil de l'Europe et les Nations Unies). J'avais pour mission d'agir au titre de mandataire devant la Commission européenne et la Cour européenne des Droits de l'homme, de participer et d'agir en tant que (vice-) président de groupes d'experts au Conseil de l'Europe sur des affaires en rapport avec la protection des minorités et pour le développement de nouveaux protocoles à la Convention européenne des Droits de l'homme. J'ai également agi en tant que membre de la délégation des Pays-Bas au Comité ad hoc, au Comité préparatoire, à la Conférence de Rome et à la Commission préparatoire concernant la création d'une Cour pénale internationale permanente (1995-2000). En outre, à la Conférence de Rome (1998), j'ai présidé un groupe de travail chargé de définir la notion de crime de guerre. De 1999 à 2000, j'ai présidé un groupe de travail sur les éléments de crimes. En 1999, j'ai agi en tant que co-mandataire devant la Cour internationale de justice dans l'affaire de la légalité de l'utilisation de la force (Serbie et Monténégro contre les Pays-Bas).
- Expert en législation, Ministère de la Justice, Pays-Bas, avril 1990 – septembre 1991 : En tant qu'expert en législation, ma mission a consisté à fournir des conseils juridiques au ministre de la Justice et à participer à la préparation de la législation de plusieurs autres ministères, plus particulièrement en ce qui concerne la compatibilité des législations en préparation avec les obligations à l'égard des traités internationaux.
- Chercheur en droit, Université d'Utrecht, avril 1987 – décembre 1989 : en tant que chercheur en droit à l'Institut néerlandais des Droits de l'homme, j'ai participé au développement de la base de données en matière de jurisprudence nationale liées à l'application de la Convention européenne sur les Droits de l'homme dans le système juridique national néerlandais.

Autres engagements professionnels

De 1988 à 1990, j'ai présidé la section néerlandaise de la Commission internationale des juristes.

J'ai écrit un certain nombre d'articles et j'ai contribué à des publications dans le domaine des Droits de l'homme, du droit pénal international, du fonctionnement des cours et des tribunaux pénaux internationaux et de la création de la Cour pénale internationale. Je continue à donner des conférences dans diverses universités et institutions de l'enseignement supérieur.

Formation

Divers stages de formation, de courte durée, chez différents employeurs, pour mon évolution personnelle et pour l'amélioration de mes capacités de gestion, comme des cours de langues, des formations sur la gestion du comportement professionnel, une formation à la gestion pour le personnel des Nations Unies, niveau moyen/haut et une évaluation à 360 degrés sur l'encadrement et la gestion.

Compétences linguistiques

- Anglais : courant
 - Français : bonnes connaissances
 - Allemand : intermédiaire
 - Néerlandais : langue maternelle
-